

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N° 2010 LUNDI 12 MAI 2014



Mangbama Udjani entouré de ses hommes en 2009 dans l'Équateur

Owando-Obouya

Udjani tué lors d'affrontements avec la police

La police du Congo Brazzaville a confirmé, samedi, dans un communiqué de presse, la mort de Mangbama Udjani, ex-chef des insurgés Enyelés dans la province de l'Équateur en République démocratique du Congo.

Il a succombé, avec certains de ses proches, lors des affrontements déclenchés à Owando, dans la Cuvette, au moment où la police mandatée pour interpellier le groupe, soupçonné de se livrer de nuit à des exactions sur les populations, a été prise à partie, perdant trois hommes dont deux officiers et un sous-officier. Le bilan de ces heurts est de 11 morts et de 10 blessés.

Appréhendé au mois de mai 2010 dans le département de la Likouala, Udjani continuait de résider en République du Congo jusqu'à ce 10 mai 2014 quand son sort a été scellé suite à sa tentative de résister à la force publique.

Page 7

DIRECTION DE L'IMMIGRATION

Les étrangers se bousculent pour l'obtention du titre de séjour

Suite à l'appel lancé par les autorités congolaises aux étrangers en situation irrégulière vivant en République du Congo, les services de l'immigration connaissent depuis quelque temps une affluence inhabituelle.

À l'intérieur de cette direction où l'on observe un entassement de passeports de plusieurs pays, les demandeurs, debout ou assis, présentent des visages d'exaspération tant l'envie de disposer d'un certificat de rési-

dence, pour un coût de cent six mille FCFA, anime tout un chacun. «*Depuis l'appel du ministre de l'Intérieur, nous assistons à un afflux d'étrangers désireux de se conformer aux lois établies. Mais ce sont pour*

la plupart des sujets ouest-africains qui viennent en masse, ceux de la RDC sont à compter des bouts du doigt», a indiqué le directeur de l'immigration, le colonel Paul Bernard Ondzé.

Page 8

CENTRAFRIQUE

François Bozizé et deux responsables des milices visés par l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prononcé, le 9 mai, à son siège à New York, des sanctions contre trois responsables centrafricains dont l'ex-président François Bozizé, le coordinateur des milices anti-balaka Levy Yakété et Nourredine Adam, le numéro deux de l'ex-coalition rebelle Séléka.

L'ONU accuse ces trois hommes d'avoir commis ou soutenu des actes qui vont à l'encontre de la paix, de la stabilité et de la sécurité en République centrafricaine. Interdites de tout mouvement à l'extérieur de leur résidence actuelle, les trois personnalités verront leurs avoirs gelés. Ces sanctions ciblées étaient prévues par la résolution de l'ONU du 28 janvier dernier sur proposition de la France et les États-Unis.

Page 11

«MBATA YA BAKOLO»

Les médias congolais appelés à un traitement non xénophobe de l'information

Le Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC) a invité vendredi, au cours d'une communication, la presse congolaise à un traitement impartial de l'opération «Mbata ya bakolo». En sa qualité d'organe régulateur des médias au Congo, le CSLC a rappelé aux professionnels du micro et de la plume leur devoir d'informer en toute impartialité pour contribuer à l'apaisement du climat de tension alimenté en partie par les médias de la République démocratique du Congo qui incitent, par un traitement subjectif, à la haine et à la xénophobie.

«... La reconduite à la frontière des ressortissants de la RDC suscite des interprétations de toutes sortes du côté des médias de ce pays qui vont jusqu'à invectiver les plus hautes autorités du Congo, au mépris même des règles d'éthique et déontologiques qu'impose la profession», s'est indigné le vice-président du CSLC, Claude Antoine Siasia.

Page 2



Les participants

ÉDITORIAL

Très chère Calixte

Page 2

ÉDITORIAL

Très chère Calixte...

Vous appartenez à cette génération d'Africains qui entend faire du continent noir l'une des communautés les plus vivantes, les plus dynamiques, les plus inventives de la planète. Et tout indique désormais que vous y parviendrez beaucoup plus rapidement qu'on ne le pensait il y a quelques années, beaucoup plus fortement qu'on ne le dit aujourd'hui.

Femme de plume au talent reconnu et au caractère bien trempé, vous menez ce combat, Calixte Beyala, sans le moindre complexe, avec la volonté affichée d'amener les Africains de France à s'affirmer sans détour sur la scène publique. Et vous y réussissez puisqu'en moins de trois ans le Mouvement des Africain-français (MAF), que vous avez fondé et que vous présidez, a fédéré autour de lui plus de quarante mille adhérents originaires de tous les pays du continent.

Comme vous nous faites l'amitié de venir nous visiter de temps à autre à la Librairie Congo que nous avons installée en plein cœur de Paris, nous connaissons bien les objectifs que vous poursuivez et nous y adhérons totalement, sans la moindre réticence. Tout simplement parce qu'ils sont réalistes, empreints de bon sens, bien adaptés aux défis que l'Afrique doit relever aujourd'hui, mais aussi parce qu'ils disent leurs quatre vérités à ceux qui tentent d'asservir à nouveau l'Afrique et les Africains.

Comment ne pas vous approuver lorsque vous dénoncez le comportement «raciste» de la Cour pénale internationale qui ne s'en prend qu'aux dirigeants africains ? Et comment ne pas vous appuyer lorsque vous attaquez de front les ONG voyous telles que Sherpa dont le but évident, à travers l'affaire dite des biens mal acquis, est de capter les richesses du continent en fragilisant ses plus hauts responsables ?

Parmi les desseins que vous nourrissez figure le projet apparemment fou d'installer à Paris, ou en région parisienne, une Maison de l'Afrique qui projetterait enfin des peuples du continent une image vraie et qui permettrait aux Africains français de se retrouver pour parler du présent aussi bien que de l'avenir. Sachez, très chère Calixte, que nous adhérons pleinement à ce projet et que nous vous aiderons dans toute la mesure du possible à le réaliser.

Les Dépêches de Brazzaville

OPÉRATION «MBATA YA BAKOLO»

Les journalistes priés de ne pas céder à la manipulation

Les médias congolais doivent montrer à travers les émissions, reportages et commentaires que le Congo n'est pas un pays xénophobe, a déclaré, le 9 mai à Brazzaville, le vice-président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Claude Antoine Siasia, devant les responsables des médias.

«Depuis le lancement de cette opération, les ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) demeurent les plus nombreux à regagner leur pays. Malheureusement, cette reconduite à la frontière suscite des interprétations de toutes sortes du côté des médias de ce pays qui vont jusqu'à invectiver les plus hautes autorités du Congo, au mépris même des règles d'éthiques et déontologiques qu'impose la profession», s'est indigné le vice-président du CSLC. Selon lui, certains de ces médias traitent l'information de façon subjective, lapidaire, envenimant ainsi la situation. «Dans leurs interventions, les journalistes des médias de l'autre rive du fleuve Congo développent une campagne appelant à la révolte, à la haine et à la xénophobie vis-à-vis des populations de notre pays. D'où l'expulsion de Kinshasa des étudiants congolais», a-t-il rappelé.

Aussi, le CSLC, organe régulateur des médias au Congo, a-t-il exhorté les



Claude Antoine Siasia

professionnels des médias à ne pas céder aux provocations, à la manipulation, à l'injure, ni répondre par des messages incitant à la violence et à la haine. «Évitons de jeter l'huile au feu, car les deux Congo sont condamnés à vivre ensemble. Il s'agit donc pour vous de réaliser des reportages impartiaux, de rétablir à tout moment la vérité des faits afin de contribuer à l'apaisement du climat de tension perceptible entre les deux États», a plaidé Claude Antoine Siasia, avant de féliciter le comportement des journalistes congolais

dans le traitement des informations liées à cette opération depuis son démarrage.

En rappel, l'opération «Mbata ya bakolo» a été lancée, le 4 avril dernier à Brazzaville par la direction générale de la police. Cette opération vise à lutter contre l'insécurité dans les principales villes du Congo. Elle consiste également à reconduire à la frontière tous les étrangers en situation irrégulière, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine.

Josiane Mambou Loukoula

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

Le président Denis Sassou N'Guesso attendu dans la Cuvette-Ouest

Les ressortissants du département de la Cuvette-Ouest à Brazzaville se sont retrouvés, le 9 mai, à la commune de Quenzé, pour préparer l'arrivée du président Denis Sassou N'Guesso dans cette partie du pays

Il est prévu, pendant son séjour, la visite de la route Ewo-Boundji, l'inauguration officielle de la route reliant Makoua à Étoumbi et le lancement des travaux de construction de la route Étoumbi-Mbomo-Mboko. Tous ces chantiers intègrent le programme de la municipalisation accélérée. «Nous avons, comme je le pense, l'impérieuse

obligation d'offrir à monsieur le président de la République, pour son séjour à Ewo puis à Etoumbi, le sourire vrai à partir d'un accueil chaleureux, digne de celui que nous avons coutume de réserver à nos hôtes de marque», a indiqué, le ministre Georges Moyen, président du comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Cuvette-Ouest.

Les ministres, parlementaires, journalistes et autres cadres représentant le comité mixte des six districts du département de la Cuvette-Ouest ont reçu la consigne du comité de mieux

accueillir le président. Une invite à l'unité des fils et filles a été lancée: «Nos opinions sur tel ou tel autre sujet ne seront pas d'actualité. Elles doivent laisser place à la joie et à la liesse», a ajouté le ministre Moyen.

Outre les infrastructures routières à visiter ou à inaugurer, l'agenda du chef de l'État prévoit des rencontres citoyennes avec des sages. Une tradition désormais. Il y a trois ans que le désenclavement de la Cuvette-Ouest est amorcé avec, à côté de ce qui est connu, la modernisation du port fluvial.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalériecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INFLATION

Le taux pourrait atteindre 11% en 2014 au Congo

Selon les experts du Comité monétaire et financier du Congo, réunis le 9 mai au siège national de la Banque des États d'Afrique centrale, le pays présente des indicateurs macro-économiques encourageants, avec un taux d'inflation prévisionnel pouvant atteindre 11% en 2014.

La réunion du Comité monétaire et financier national élargie au Conseil national du crédit, présidée par le ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration Gilbert Ondongo, a permis aux experts en finances de passer en revue la situation du système bancaire national et d'examiner le rapport de

«Tous les indicateurs économiques sont bons : le taux d'inflation est de l'ordre de 5% et la prévision 2014 est de l'ordre de 10 à 11%. Les paramètres économiques devraient mieux se comporter. Après le retrait de la production pétrolière l'année dernière, nous espérons que cette année, nous allons retrouver les mannes de notre production»

conjoncture.

Au titre de l'année 2013, le Congo a globalement affiché de bons indicateurs économiques, excepté pour le taux d'inflation qui s'est situé au-dessus des normes de la Communauté économique et monétaire d'Afrique

Centrale.

«Tous les indicateurs économiques sont bons : le taux d'inflation est de l'ordre de 5% et la prévision 2014 est de l'ordre de 10 à 11%. Les paramètres économiques devraient mieux se comporter. Après le retrait de la production pétrolière l'année dernière, nous espérons que cette année, nous allons retrouver les mannes de notre production», a déclaré le ministre délégué au Plan et à l'Intégration, Léon Raphaël Mokoko, à l'issue des travaux.

Le Congo devrait pouvoir améliorer de façon significative son tissu économique et renforcer la construction des infrastructures en vue de soutenir efficacement son développement économique.

S'agissant du suivi des établissements financiers, le Conseil national du crédit a mis l'accent sur les établissements de microcrédit, notamment quant à la surveillance de leur fonctionnement. Il a indiqué qu'il n'hésiterait pas à fermer les établissements de microfinances qui fonctionnent mal ou insuffisamment.

Firmin Oyé

INFRASTRUCTURES

Des marchés modernes pour le Pool et les Plateaux

Dans le cadre de la municipalisation accélérée de ces deux départements du Congo, les villes de Kinkala et de Djambala bénéficieront de nouveaux marchés modernes à l'instar de ce qui s'est fait à Dolisie et ailleurs dans le pays

Au total, 15 sociétés ont répondu aux appels d'offres soit sept pour l'un et huit pour le second. Financés entièrement par le budget de l'État, les travaux à réaliser concernent surtout la conception des plans architecturaux et des plans d'exécution. Il faut souligner que l'équipement des marchés est au cœur de la politique d'assainissement au Congo. Pour ce faire, les structures sociales sont appelées à accompagner

l'évolution et la politique de développement des sociétés. «Ces espaces commerciaux, dotés d'une forte valeur symbolique, remplissent une fonction socio-économique irremplaçable», a déclaré l'assistant du ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Placide Moudoudou.

Ainsi, au-delà de la fonction commerciale, les systèmes de marchés, les activités et les équipements qui leurs sont liés sont devenus, un des paramètres les plus importants dans la gestion et la stratégie de développement des villes congolaises. «Les projets de construction des marchés modernes de Kinkala et de Djambala vont, une fois réalisés,

épargner aux usagers et aux populations environnantes des problèmes liés à l'insalubrité qui s'y posent avec acuité», a souligné Placide Moudoudou.

Les adjudicataires seront connus après la session de la commission de passation des marchés publics. Au cours de l'ouverture des offres relatives auxdits projets, le nom commercial, le montant de l'offre, le rabais éventuellement proposé, le constat de la présence de la garantie et les délais d'exécution des travaux ont été publiés. En outre, la pédagogie étant continue, le président de la séance d'ouverture des plis a requis l'attention de deux sociétés habituées à soumissionner, sans les nommer, sur la manière de présenter leurs offres.

Nancy France Loutoumba

INFORMATIQUE

De nouveaux produits disponibles pour la protection des données

La société d'informatique Socitech vient de développer des solutions technologiques innovantes permettant aux entreprises de sauvegarder et de protéger leurs données ainsi que leur environnement informatique.

Le directeur du développement international de Socitech pour l'Afrique centrale, Jean-Luc Sampah, a présenté ces nouveaux produits le 8 mai à Brazzaville, lors d'un séminaire de sensibilisation organisée en partenariat avec son partenaire Symantec.

Ces logiciels très performants trouvent des applications dans des domaines d'expertises tels que les infrastructures, la gestion de données et les applications, les réseaux et la sécurité télécom ainsi que dans les services et support. «Aujourd'hui, il y a de plus en plus de cyber-attaques. Il est donc important pour toute organisation du secteur public ou privé de protéger ses informations. L'information est un pouvoir, car une entreprise qui a de la bonne information a une lon-

gueur d'avance sur ses concurrents», a déclaré Jean-Luc Sampah. Outre les entreprises spécialisées en informatique, les services qu'offre Socitech peuvent également intéresser toutes structures gérant des données et des informations intégrant son développement. Installée au Congo depuis 2012, Socitech accompagne les entreprises et administrations en répondant à leurs besoins informatiques par la fourniture de matériels et services.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Cuvette-Ouest : au nom du désenclavement !

Il y a près de deux décennies que la Cuvette-Ouest, un peu frondeuse, demanda et obtint le statut de département à part entière. À l'époque, la bataille pour l'autonomie est menée, entre autres, ou principalement, à travers l'Association Cuvette-Ouest solidarité. En apparence, les ressortissants de cette région du Congo frontalière du Gabon voisin par sa partie occidentale disaient nourrir quelques frustrations, peut-être même beaucoup, à l'égard des autres coins du Congo, et bien évidemment aussi de l'autre morceau de la « grande » Cuvette dont ils se sont physiquement séparés en 1995. Il faut avouer que la Cuvette-Ouest était alors totalement enclavée.

D'une chose l'autre. Avait-on, sur ce point précis des routes, dans ces années presque de précarité tant sur le plan de l'ambition que des moyens, de quoi garder la dent dure contre les pouvoirs publics en pointant du doigt un quelconque bonheur partagé par les populations des autres régions du Congo ? Pourquoi

pas, rétorquait-on à Ewo, Mbama, Okoyo, Kellé, Étoumbi et Mbomo, les six principales zones de concentration des populations de la Cuvette-Ouest. Après tout, la naguère coquette cité d'Étoumbi qui abritait une importante usine d'huile de palme méritait bien d'être sortie de l'ornière par la construction d'une route viable. Mais si l'on voit la réalité en face, le retard pris par la Cuvette-Ouest sur le chemin de son désenclavement était une chose partagée par l'ensemble des départements du Congo.

Jusqu'à une récente date, en termes de routes bitumées, pour ce qui concerne la partie nord du Congo où est incrustée la Cuvette-Ouest, par exemple, il n'y avait pas grand-chose : la RN2, longue de près de 900 kilomètres, de Brazzaville à Ouesso (Sangha), n'était recouverte qu'entre Brazzaville et Obouya (Cuvette), soit un peu moins de 500 kilomètres. Il faut y associer la bretelle Ngo-Djambala, 123 kilomètres, et aussi le tronçon Dongou-Impfondo-Epéna, dans la Likouala, 134

kilomètres, construits pendant le plan quinquennal 1982-1986. On pouvait d'un certain point de vue comprendre la joie des populations des localités traversées par ces voies et parallèlement aussi la frustration décrite plus haut.

N'oublions pas que le Congo a aussi perdu un temps précieux à chercher une stabilité susceptible de faire que les grands projets d'intérêt national soient menés à leur terme. Le passage à vide a duré une éternité. Sur cette considération, la Cuvette-Ouest n'était pas l'unique département concerné. En même temps, si l'on regarde le tableau des infrastructures routières déjà construites ou en voie de l'être dans le pays, il est possible de répéter une phrase que son auteur eut de la peine à concrétiser pour diverses raisons : «chacun aura sa part.» Et c'est bien parce qu'ils ont reçu la leur, heureusement, que les habitants de la Cuvette-Ouest innovent dans les cérémonies d'inauguration d'ouvrages publics par le chef de l'État. Ils viennent en effet d'insti-

tuer un comité d'accueil pour, en quelque sorte, rendre à César ce qui à César, à Dieu ce qui lui revient.

«La route Makoua-Étoumbi est terminée, bientôt le président de la République procédera à son inauguration. De ce fait, nous, société civile, avons pris les devants pour lui réserver un accueil chaleureux dans notre contrée et lui témoigner notre gratitude»: ainsi s'exprimait il y a peu l'un des responsables de ce comité d'accueil dans nos colonnes. Sans doute la Cuvette-Ouest, notamment les populations de sa zone désenclavée par cette nouvelle route qui s'ajoute à bien d'autres, donnera à voir, à entendre et à consommer à l'occasion de cette cérémonie d'inauguration qui promet d'être grandiose. Il faut avouer qu'en l'espace de trois ans seulement, la politique gouvernementale de désenclavement a produit pour ce département que l'on disait négligé quelques miracles qui sautent aux yeux.

Gankama N'Siah

TRIBUNE LIBRE

Congo-Brazzaville : le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002 (suite)

Le retrait du pouvoir : ce qui peut faire croire au départ du président de la République à la fin de son deuxième mandat en 2016.

Le président Denis Sassou-N'Gusso a déjà fait la preuve de son respect pour les principes démocratiques et la stabilité des institutions nationales. Ne trompons pas les masses en manipulant faussement l'histoire du Congo pour présenter les faits autrement.

Dans le courant des années 1990, il a été le seul chef d'État en Afrique centrale qui a garanti les assises d'une conférence nationale souveraine : il l'a convoquée et a permis le déroulement sans heurts de ses débats alors même qu'il y a été quotidiennement vilipendé, vitupéré, sali et profondément déshonoré. Il a pris ses responsabilités en assumant devant le peuple toutes les erreurs politiques, y compris celles de ses nombreux collaborateurs. Il a également accepté les conclusions de cette conférence qui lui a retiré toutes les prérogatives de son rang en lui substituant un Premier ministre de transition aux pouvoirs exécutifs étendus. Il a enfin accepté le verdict des premières élections présidentielles congolaises au suffrage universel. À la tête de l'État, il a perdu les élections présidentielles et législatives, sacrifiant de fait avec lui ses amis politiques du PCT. Il s'est incliné et s'est progressivement retiré du jeu politique sans heurts ni regrets.

Pourtant, avec le recul, tout le monde est capable d'imaginer qu'il avait encore à cette époque les moyens de nuire, qu'il pouvait à tout moment refuser ou boycotter ce mécanisme politique qu'il avait permis, mais qui lui échappait. Omar Bongo, Mobutu et Paul Biya l'ont fait en faisant traîner en longueur la conférence nationale ou en interrompant simplement ses travaux sans aucune suite. On peut d'ailleurs remarquer que le président Sassou-N'Gusso a été le seul chef d'État dans la sous-région d'Afrique centrale qui a perdu le pouvoir avec l'avènement du multipartisme : Omar Bongo, Paul Biya, Idriss Deby et le voisin Mobutu se sont maintenus à tout prix.

Par ailleurs, aujourd'hui plus qu'en 1992, le président Sassou-N'Gusso est

à la tête d'un parti politique uni et très fort, qui peut encore se maintenir au pouvoir, même en le perdant personnellement. Le PCT est le seul parti politique qui bénéficie d'un ancrage national au Congo. On y trouve une élite politique représentative à la fois de toutes les classes sociales, de toutes les générations dans le mélange des anciens et de la force montante, de toutes les régions du Congo, etc. À côté, ses alliés et les partis politiques de l'opposition surfent encore, lorsqu'ils ne s'embourbent pas, dans des logiques et des modes de mobilisations ethno-régionales : le MCDDI éprouve des difficultés à sortir au-delà de son Pool originel et l'Upads dans les trois pays du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

Enfin, ses descendants, désormais politiquement aguerris, lui offrent le choix politiquement contestable, mais constitutionnellement viable, de la stratégie du legs «pater familias», s'il cherche une relative garantie de peser encore sur la vie politique congolaise. Je pense par exemple à Denis-Christel Sassou-N'Gusso dont le nom revient souvent dans les commentaires lus dans les réseaux sociaux. Il n'est pas exclu qu'il soit candidat. Et s'il l'est, c'est son droit. Il a gravi différents échelons politiques : il est membre du comité central du PCT, député et patron, très écouté par la jeune garde politique et intellectuelle congolaise. Il transcende les clivages socio-régionaux en travaillant avec les compétences issues de toutes les régions du Congo. Il est l'un des symboles du renouvellement de la classe politique et soutient différents réseaux de jeunes cadres congolais. Sa succession fondée sur les consultations électorales serait tout de même plus légitime que celles de fait de Kabila en RDC, de Bongo au Gabon ou de Gnassingbé au Togo.

À suivre...

Edrich Tsotsa est docteur en sciences politiques, LAM/IEP de Bordeaux, chercheur associé au Cerdradi
nathanael.tsotsa@reseau-emnormandie.com

Edrich Tsotsa

AG Partners
agence conseil en communication

Publicis Africa Group

Pour sa prochaine implantation à Pointe-Noire

Recrute

Responsable de clientèle / Chef de Publicité

Missions : En charge du développement d'un portefeuille-clients, vous jouerez un rôle de conseil et d'accompagnement auprès de nos clients. Vous élaborerez des stratégies de communication et piloterez leur mise en œuvre.

Profil : Bac+3 minimum, titulaire d'une formation commerciale, communication et/ou marketing, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans minimum en agence de communication ou chez l'annonceur. Votre excellent relationnel et carnet d'adresses, votre goût du challenge et votre esprit d'initiative vous permettront de mener à bien votre mission.

Graphiste / Directeur Artistique

Mission : En charge de la création des supports de communication de nos clients, vous imaginez l'identité graphique de nos clients ou déclinez l'univers défini par une charte graphique existante. Vous assurez le suivi de la production des supports audio-visuels.

Profil : Bac +5 minimum, vous êtes titulaire d'une formation de graphiste et justifiez d'au moins 3 ans d'expérience. Est requise pour ce poste une parfaite connaissance de l'univers multimédia : Illustrator, photoshop, etc. Vous êtes reconnu pour votre grande créativité et votre ouverture d'esprit.

Responsable Média

Mission : En charge des médias, vous établirez et entretiendrez une relation de confiance avec les journalistes et les Médias. Vous définirez la stratégie et plan média, organiserez les rencontres avec les interlocuteurs-clés et négocierez l'achat d'espaces. Vous serez amené à réaliser des pîges média pour le compte de nos clients.

Profil : Bac +3 minimum, vous êtes titulaire d'une formation en communication/marketing et justifiez d'au moins 3 ans d'expérience. Est requise pour ce poste une parfaite connaissance de l'environnement média et du milieu journalistique international et congolais. Vous êtes reconnu pour vos talents de négociateur et votre diplomatie. Votre parcours et vos qualités relationnelles vous ont permis d'établir un réseau significatif dans le monde des médias. (Poste basé à Pointe-Noire ou Brazzaville)

Comédiens amateurs et professionnels.

Vous vous sentez une âme de comédien ? Pour la réalisation de plusieurs spots publicitaires, l'agence recherche des comédiens amateurs et professionnels : Homme, femme et enfant. (Résident à Pointe-Noire)

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

☐ «Ce sont des flatteurs politiques et autres laudateurs qui ont créé des dictateurs en Afrique.»

Moïse Katumbi Chapwe, gouverneur du Katanga (République démocratique du Congo), Jeune Afrique n°2781-2782 du 27 avril au 10 mai 2014

☐ «Il faut arrêter de penser que l'économie mondiale est un jeu à somme nulle : le potentiel d'investissement et les opportunités de développement sont énormes, surtout en Afrique. Que les États-Unis ne soient pas les seuls à vouloir s'y engager n'a rien d'étonnant»

Rebecca Blank, secrétaire au Commerce des États-Unis par intérim, Le magazine de l'Afrique n°30 de janvier-février 2013

☐ «La planète entière souffre de la domination des intérêts sur le bien commun.»

Abdallah ag Alhousseyni, ancien combattant de la rébellion touarègue de 1990, Afrique Magazine, 14 avril 2014

☐ «Faire de l'industrie, ce n'est pas faire de l'offshore. C'est investir dans un tissu national, avec des besoins sociaux, de la sécurité, de l'infrastructure.»

Moulay Hafid Elalamy, homme d'affaires marocain, ancien patron du groupe Saham, Jeune Afrique, 18 avril 2014

☐ «Personne ne devrait se méprendre et croire qu'il n'y a un risque et une menace que pour l'Ukraine. À travers ce conflit, c'est toute l'architecture de la sécurité de l'Europe qui pourrait être détruite.»

Frank-Walter Steinmeier, ministre allemand des Affaires étrangères, Le Nouvel Observateur, 7 mai 2014

☐ «Limiter le réchauffement de la planète est une question de volonté et non de capacité»

John Kerry, secrétaire d'État américain aux Affaires étrangères, AtlasInfo, 13 avril 2014.

Séminaires de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux
- La gestion des stocks et des magasins de stockage;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 13 Mai 2014 Durée : 2 semaines

LE TRANSIT

- Les régimes douaniers
- La déclaration en douane
- Les documents d'import/export et les services concernés
- Le fret maritime, aérien, routier, ... et les droits et taxes
- Le calcul de la valeur en douane et les positions tarifaires
- Les professions liées au transit (déclarant, acconiers, etc.)

Début : 14 Mai 2014 Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs + 1 marker Non permanent/par séminaire
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes
AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit), à l'étage.
Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

NOTES DE VOYAGE

La Nationale 1, en attendant la fin des travaux...

Depuis une décennie, le Congo a engagé une révolution avec l'extension de son réseau routier. En toile de fond, la mobilité des personnes et des biens, le développement des échanges, le désenclavement de l'arrière-pays et, bien entendu, la fin du calvaire pour les voyageurs. En attendant, voyager sur certains axes et tronçons n'est pas aisé même si la variété et la richesse du paysage apportent du plaisir. Bienvenue sur la RN1 !

Au départ de Brazzaville jusqu'à Kinkala, la Route Nationale n°1 a été réhabilitée grâce au financement de l'Union européenne. Près de 75 km pour un voyage reposant et sans douleur, symbole d'un pays qui avance.

Pourtant, dépassé le carrefour de Ngambari (Kinkala), les camionneurs et autres passagers, toutes tripes nouées, doivent affronter l'hostilité de la nature. Une épreuve pour les personnes vulnérables : les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées, etc. «Ici commence le vrai voyage

pick-up tout-terrain, John, agrippé avec une main à la barre de fer de la carrosserie, essaie, avec l'autre, de capturer quelques images qui s'offrent à lui. Des prises de vue difficiles au regard des balancements auxquels est soumis le véhicule.



Dans quelques années ce spectacle ne sera qu'un souvenir...

Quelques kilomètres plus loin, nous tombons sur la dure réalité de cette route en chantier. Un spectacle qui nous donne la mesure du calvaire vécu par ses usagers. Ici, c'est un camion transportant la marchandise qui s'est renversé ; là-bas, une voiture dont le moteur est en feu ; plus loin encore, c'est

chemise manches courtes et d'une culotte aux multiples poches, dont le visage est estampillé de boue séchée. «Comme vous le voyez, c'est une véritable nasse ici. Elle attrape tout type de véhicule, les petits et les gros, les utilitaires comme les familiales

ou les personnels. C'est ici que notre carrière est remise en cause», commente un chauffeur dont l'humour sert de viatique à la communauté de voyageurs désespérés au milieu de cette brousse.

Mais cette situation est aussi la preuve que notre Nationale 1 est de plus en plus sollicitée par des voyageurs et commerçants qui partent de Brazzaville pour Pointe-Noire et vice versa, alors que, longtemps, le CFCO a détenu le monopole du transport terrestre.

En effet, avec l'intensification des chantiers à travers le pays, la RN1, comme d'ailleurs sa concurrente, la RN2, est sollicitée par les entreprises de construction qui acheminent leurs matériaux en provenance de l'étranger. Il en est de même pour les sociétés forestières et autres qui se «risquent», elles aussi, à évacuer leurs

bois et autres produits sur Pointe-Noire. Telles sont les conditions sur ce tronçon de la Route Nationale n°1, en attendant la fin des travaux de construction confiés à l'entreprise française Dragage. Un défi pour cette société, connue d'ailleurs des Congolais, qui ont donné son nom à un marché de fortune prisé à Brazzaville.

Jocelyn Francis Wabout



une vue du paysage dans le Pool

! Et je retrouve l'Afrique.», lance John, un touriste anglais. Les propos ont de quoi choquer mais ils reflètent la triste réalité de cette RN 1, en ce mois de mai 2014. Des propos dignes d'un touriste en quête de sensations fortes et «fier» de voir «l'Afrique conserver son visage authentique qui fait la joie des naturalistes.» C'est ainsi que perché sur un

un autre 4 x 4 appelé «BJ» qui tracte un bus en panne cependant que les passagers, lassés, pataugent dans la boue espérant retrouver une terre ferme pour se reposer. Un décor qu'achève de planter un embouteillage d'environ un kilomètre, faisant regretter aux uns et autres le choix du voyage par voie terrestre. Sauf peut-être à ce John, vêtu d'une

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014



70, Avenue Professeur Locko-Mafouta
(Entre l'Ambassade des USA et l'Institut de la Jeunesse et des Sports)
Brazzaville BP 1371 - République du Congo
Registre de commerce No: RCCM CG/BZV/06B11
Direct: +242 22 281 0637
Fax: +242 22 283 5568
Email: ci.careers@congoiron.net

AVIS DE RECRUTEMENT

Pour son service Finance et Comptabilité, Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière, filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un Directeur Financier, qui sera en charge de l'ensemble des activités administratives, financières, budgétaires et fiscales de la société Congo Iron S.A. et de ses possibles extensions et filiales.

Il s'agira notamment et de manière non exhaustive de :

- Superviser et veiller à la conformité des travaux de comptabilité, ainsi qu'au respect des procédures d'engagement des dépenses
- Elaborer dans le respect absolu des délais les différents rapports du département de Finance.
- Assurer les tâches de vérification et de réconciliation
- Elaborer le budget annuel.
- Faire l'analyse mensuelle des performances de l'entreprise
- Concevoir et assurer le suivi du tableau de bord de l'activité
- Mise en place des procédures de contrôle internes
- Assurer l'interface avec les intervenants externes

Le profil recherché est :

- Diplôme Bac +4/+5, issu d'une école de commerce, ou d'une formation en Finance ou Comptabilité.
- Expérience prouvée de 10 ans dans le domaine minier ou dans l'industrie en général.
- maîtriser le système comptable SYSCOA et être familier des normes IRFS, et avoir une solide connaissance du système fiscal OHADA.
- Une accréditation d'une association de comptables professionnels reconnue telle que CPA, CA, CMA, ou ACCA, serait un plus
- Connaissance de l'outil SAGE serait appréciée
- Connaissance de la langue anglaise
- Être autonome et d'une grande intégrité, avoir un esprit d'équipe, un esprit d'analyse et de synthèse développé, ainsi qu'une aptitude à manager les équipes.

Votre CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 20 Mai 2014. Les sélections se feront sur examen des dossiers ainsi que par des tests écrits et oraux. Seules les candidats retenus à l'issue des présélections seront contactés.

CONGO IRON SA
est une filiale de



SUNDANCE
RESOURCES LTD

www.sundanceresources.com.au

SÉCURITÉ

L'ancien rebelle Udjani tué dans les affrontements d'Owando

La police congolaise de cette localité du département de la Cuvette a lancé une opération contre des sujets originaires de la République démocratique du Congo, soupçonnés comme des auteurs d'actes de violence.

L'opération, conduite le samedi 10 mai, a tourné au désastre, faisant en tout onze morts dont trois policiers congolais et huit dans le camp des bandits. Parmi les policiers morts lors de cet affrontement, on compte deux capitaines et un sergent-chef.

La mission, conduite par le capitaine Alain Boumba, a démarré dès 5h30 au domicile des suspects situé dans le quartier Owoko. Malheureusement, les policiers ont été pris à revers, vraisemblablement piégés par ces bandits qui étaient armés de machettes, de couteaux et d'autres armes blanches. Un affrontement sanglant s'en est suivi, lequel s'est soldé par la mort des trois policiers congolais.

Quelques heures après cet incident, le groupe de bandits, s'étant emparé de quelques armes, a pris la fuite sur la Route nationale n°2, ravissant, au passage, un véhicule des Chinois. C'est à Obouya, à 60 km d'Owando, qu'ils sont tombés dans une embuscade tendue par la force publique.

Au total, les affrontements qui se sont déroulés à Owando et Obouya ont fait onze morts dont trois policiers congolais. Au nombre des huit victimes dans le camp des bandits, on compte l'ancien rebelle Mangbama alias Udjani. À ce bilan, il faut ajouter dix autres blessés.

Thierry Nougou

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis un certain temps, les populations de la ville d'Owando, particulièrement ceux du quartier Owoko, se plaignaient des actes commis nuitamment par des ressortissants de la République démocratique du Congo. Dans la semaine du 03 au 10 mai, l'administrateur Maire d'Owando avait instruit le Commissaire de police de la ville afin d'élucider cette situation.

Ce samedi 10 mai, aux environs de 5 heures du matin, une équipe de onze (11) agents de police, s'est rendue sur les lieux, notamment dans la rue Mbamou n°68. Y étant, les agents ont fait face à la résistance des occupants.

Ces sujets de la RDC, plus d'une dizaine, tous armés de machettes, ont pris à partie les policiers qui ont été surpris par cette réaction brutale. Ces sujets les ont sauvagement agressés à l'aide des machettes, les blessant grièvement.

Le bilan de cette agression se présente comme suit :

Du côté de la police :

Trois (03) morts et six (06) blessés.

Du côté des agresseurs :

Un (01) mort.

Dans leur fuite, en direction de Brazzaville, les agresseurs ont braqué un véhicule d'une société chinoise à hauteur du village ELENGINAWA, non loin d'Owando.

Arrivés à Obouya, ils ont forcé le passage au check point de la Force Publique. Malheureusement, dans la neutralisation du véhicule, il a été déploré du côté des bandits en fuite, sept (07) morts et quatre (04) blessés graves dont monsieur MANGBAMA alias ODJANI qui a succombé des suites de ses blessures et d'une hémorragie interne.

Les trois autres qui avaient réussi à s'enfuir ont été vite rattrapés.

À l'heure actuelle, la situation est totalement maîtrisée par la Force Publique et la population vaque librement à ses occupations

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2014

**Le Directeur de la Sécurité Publique,
Porte parole de la Police
Colonel de police Jules MONKALA TCHOUMOU**

MOSSENDJO / NIARI

Le maire de la ville déplore les actes de sabotage

Maurice Mbohi, qui s'est confié aux Dépêches de Brazzaville, le 10 mai, a dit son indignation suite aux actes de sabotage perpétrés à la Société nationale d'électricité (S.N.E) par un réseau mafieux constitué de certains agents et de quelques vendeurs ambulants de la place, appelés communément les «Kadhafi»

Plusieurs raisons expliquent les difficultés de fourniture d'électricité à Mossendjo, une ville du département du Niari. À côté des problèmes techniques, on peut désormais citer les différents actes occasionnés par les personnes mal intentionnées qui font subir un préjudice grave à la population et à la société. Le maire a révélé l'existence, depuis longtemps, à Mossendjo, d'un réseau mafieux qui comprend des agents de la S.N.E et des vendeurs ambulants, communément appelés «Kadhafi». Parmi les noms qui circulent, il y a un certain Lionel Makaya qui pille systématiquement le carburant destiné au fonctionnement du groupe électrogène de la S.N.E.

C'est ainsi que 39.000 litres placés comme réserve ont disparu sans que l'on ne définisse la destination ou l'usage. C'est lors de l'installation de nouveaux équipements, notamment du nouveau groupe de 880 KVA en mars dernier, que le réseau a été démasqué. Comment ? Vingt quatre heures après son installation, le nouveau matériel est tombé en panne, plongeant la ville dans l'obscurité. Le diagnostic a permis de comprendre qu'il manquait du carburant dans le groupe. Le maire de Mossendjo a souligné que la fourniture de carburant se fait régulièrement par la direction départementale et les pannes qui paralysent sa ville profitent bien au réseau des mafieux. Saisi, le procureur de la République a ouvert une enquête même si la démarche n'est pas approuvée par certains responsables de la force publique. C'est dans ce contexte que plus de 33 millions FCFA ont été emportés, le 18 avril dernier, après qu'un groupe de malfrats avaient réussi à défoncer les deux coffres-forts du trésor public de la localité.

Jean Jacques Koubemba

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Le service de Neurologie attend ses malades

Le pari de sa modernisation étant gagné, il offre aujourd'hui le visage d'un espace qui s'apprête à mieux vendre son image, en répondant comme il faut aux besoins pressants des malades

Le chef de service de Neurologie, Ndamba Banzouzi, qui a fait visiter le service, le 9 mai, à des journalistes, a dit sa satisfaction, indiquant que les conditions de travail sont désormais meilleures: «Nous sommes très contents que les pouvoirs publics aient réhabilité le

service. Il s'est aussi humanisé au point que le malade ne se sent plus du tout dans un hôpital. Vous avez vu que des salles sont spacieuses et le malade se sentira comme chez lui». Et d'ajouter: «Avant la réhabilitation du service, il y avait six malades par salle. Cette promiscuité favorisait des infections.»

La réhabilitation de ce service s'est faite grâce au financement du gouvernement congolais. Les travaux réalisés ont concerné le carrelage des salles, la plomberie sanitaire, la

charpenterie, la climatisation et l'équipement, etc. «Ici, on a des scopes de surveillance multiparamétriques. Cela veut dire que ces appareils surveillent au même moment la tension artérielle, la saturation en oxygène, le rythme cardiaque et la fréquence respiratoire. On n'en avait pas avant. Avec ce type d'appareils, on branche sur le malade, on le programme toutes les trente minutes, l'appareil prélève la tension et donne les chiffres. L'infirmière n'aura qu'à constater si la tension est montée ou a baissé. Nous disposons désormais d'une salle de rééducation qui permet aux malades de récupérer un peu plus rapidement», a précisé un médecin à l'issue de la visite.

Pour son exploitation, le service comptait 52 lits. Mais par manque de spécialistes, certaines salles avaient été transformées en bureaux et en salles de réunions. Actuellement, le service compte 50 lits répartis sur deux sites : les soins intensifs et au quatrième étage où il y a 39 lits.

Ces travaux, exécutés par l'entreprise Sybat, ont duré 14 mois.

Guillaume Ondzé



Une nouvelle salle d'hospitalisation



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

IMMIGRATION

Des étrangers vivant au Congo s'empressent de régulariser leur situation

Les services de l'Immigration et de l'émigration à Brazzaville sont bandés depuis plusieurs jours. Des sujets étrangers qui souhaitent s'établir au Congo dans la légalité s'affairent à régulariser leur situation car secoués par les retombées de l'opération «Mbata ya Bakolo» qui se poursuit et l'appel des autorités du pays aux étrangers en situation irrégulière

La Préfecture de Brazzaville qui abrite la direction de l'Immigration et de l'émigration n'a jamais été aussi visitée comme elle l'est ces derniers jours. Des couloirs envahis et des bureaux presque remplis avec des officiers de police qui entrent et sortent, passeports et divers documents en mains. Assis ou debout, ceux qui attendent ont l'air exaspérés mais sont rassurés. «*J'attends ma carte de séjour pour être tranquille. Je crois que je l'aurai tout à l'heure*», déclare Moussa, un Malien d'une trentaine d'années qui, après quatre années passées à Brazzaville, découvre enfin les services de l'immigration.

Ici, des passeports de plusieurs pays, avec à l'intérieur des cartes consulaires, sont entassés sur des bureaux. De par leurs sceaux et inscriptions, on peut reconnaître des passeports malien, sénégalais et mauritanien. Comparé au lot des passeports des pays de l'Afrique de l'Ouest, le passeport de la RDC est à peine visible sauf quelques rares exemplaires qui circulent dans les mains d'un officier. Interrogé sur cette affluence des étrangers dans ses services, le directeur de l'Immigration et de l'émigration, le colonel Paul Bernard Ondzé, confie: «*Depuis que l'opération Mbata ya Bakolo a commencé nous assistons à un afflux d'étrangers désireux de se conformer aux lois établies. Mais ce sont plus des sujets ouest-africains qui viennent en masse. Ceux de la RDC sont à compter du bout du doigt*», explique-t-il. Et d'ajouter: «*La plupart des ressortissants de la RDC vivant au Congo sont entrés avec des cartes d'électeurs et sont détenteurs, pour la majorité, de cartes consulaires. Or la carte consulaire n'est pas un document officiel pour prétendre s'établir au Congo. Toute opération d'établissement dans un pays commence par un passeport. Ce n'est pas le cas pour les sujets de*

la RDC». Selon ce directeur, seulement une vingtaine des exemplaires du passeport de la RDC serait passée dans les services de l'Immigration depuis que les démarches de régularisation ont démarré. Un chiffre insignifiant vu le nombre des ressortissants de ce pays. Les personnes enregistrées pour l'heure sont des employés de grandes sociétés ou des femmes mariées à des Congolais depuis des années. Avec leur passeport, ils ont droit à un Certificat de Résidence Temporel, seul document

partie du vocabulaire. Désormais, il faut conjuguer avec le CRT dont l'obtention nécessite un passeport en cours de validité, une carte consulaire, deux photos et une somme de cent six mille FCFA.

Le CRT, explique le colonel Ondzé, a une validité qui varie selon les cas : une année renouvelable ; trois ans et cinq ans pour les cas privilégiés. Si le CRT est renouvelable une fois, celui de trois ans est délivré dans les cas où l'immigré présente une situation ju-

Harmoniser les cartes de séjour pour mieux contrôler le flux migratoire

Le Congo a signé des accords divers avec plusieurs pays dans le cadre de l'immigration. Même si les visas sont exclus pour la plupart des pays d'Afrique centrale, l'obtention des CRT est obligatoire. Pour l'heure, en attendant la mise en circulation d'un modèle unifié de carte de séjour pour tous les étrangers, dont d'ailleurs les spécimens sont prêts, les services de l'immigration délivrent des CRT d'une année aux personnes

exemple, avant toute opération, présenter un contrat de travail bien clair, car on ne peut pas venir s'installer dans un pays sans aucun motif », conclut le directeur de l'Immigration et de l'émigration.

Selon des statistiques des services de l'Immigration et de l'émigration, 24.123 ressortissants de la RDC, seraient rentrés au Congo en 2013 contre 16.271 Français, 9.643 Maliens et 8.525 Chinois. Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport

Processus d'obtention de la carte de résident

Où doit-on soumettre la demande de carte de résident ? Tout dépend de la catégorie de la carte de résident pour laquelle on fait la demande :

-Dans la catégorie d'agents diplomatiques et consulaires, les demandes doivent d'abord être soumises au ministère des Affaires étrangères et de la coopération qui se charge de les orienter à la direction de l'immigration ;

-Pour la catégorie de personnes chargées de missions officielles ou des personnels d'assistance technique dans le cadre de la coopération avec le gouvernement congolais, les demandes doivent être présentées au service de l'immigration de leur direction départementale ;

-Pour les autres catégories, les demandes doivent être soumises soit directement aux guichets de la direction de l'immigration à Brazzaville, soit auprès du service de l'immigration du département où le demandeur a sa résidence.

Quel document doit-on présenter à l'appui de la demande de la carte de résident ?

-Pour obtenir la carte de résident, l'étranger doit fournir un dossier comprenant un formulaire de demande de carte de résident dûment rempli ;

-Une copie du passeport en cours de validité ou une pièce en tenant lieu avec visa d'entrée ;

-Un carnet de vaccination ;

-Un récépissé de versement de la caution en garantie de rapatriement pour les ressortissants des pays autres que ceux de la CÉMAC, de la République démocratique du Congo et un contrat de travail signé par le ministère du Travail de la République du Congo, si l'étranger est salarié ;

-Une attestation d'inscription dans un établissement scolaire ou universitaire de la République du Congo si l'étranger est un élève ou étudiant ;

-Une attestation de fonction délivrée par le responsable religieux de la république du Congo si l'étranger est ministre du culte ou, une attestation de fonction ou d'appartenance délivrée par le plus haut responsable congolais d'un ordre initiatique dûment autorisé, si l'étranger est adepte ;

-Un agrément de commerce, si l'étranger est travailleur indépendant ;

-Un certificat d'hébergement, si l'étranger vit chez un tiers ;

-Quatre photos d'identité de face ;

-Frais de dossier sont fixés suivant la catégorie de la carte demandée ;

-Un agrément du ministre de la Communication pour les correspondants de presse ;

-Une invitation ou une autorisation d'enseignement et de recherche adressée ou délivrée par une institution ou un organisme congolais habilité, si l'étranger est universitaire ou chercheur.

Sont dispensés du versement du cautionnement : les agents diplomatiques et consulaires, les personnes chargées de missions officielles, à la condition de présenter une pièce justificative de leur mission, les touristes possesseurs d'un billet retour ou un d'un billet circulaire, les personnels d'assistance technique chargés à la demande du gouvernement congolais, d'une tâche culturelle ou de coopération, les ressortissants des pays membres de la CÉMAC et de la RDC. Les étrangers, mariés à des Congolais et n'ayant pas acquis la nationalité congolaise doivent, pour obtenir la carte de résident, présenter les documents d'état civil justificatifs et un récépissé de versement pour ceux qui y sont astreints.

capable de garantir le droit de résidence au Congo.

Course vers le Certificat de Résidence Temporel

À cause de la complaisance de certains services administratifs, des milliers d'étrangers ont résidé au Congo sans documents officiels. La loi en la matière n'a pas été bien vulgarisée. C'est ainsi que le terme CRT (Certificat de Résidence Temporel) ne faisait pas

gée favorable. Le titre de séjour de cinq ans est délivré aux «personnes privilégiées» ayant des biens au Congo. «*Ce visa est très sélectif. Les conditions d'obtention sont les mêmes mais cela relève de la Direction générale de la surveillance du territoire dont dépendent les services de l'immigration et qui en a l'exclusivité et le mandat*», précise le colonel Paul Bernard Ondzé.

en règle. Un arrêté ministériel destiné à harmoniser les modèles est d'ailleurs en cours de visa avec des tarifs qui seront revus. Ce nettoyage, explique-t-on, est destiné à lutter contre le banditisme et l'immigration clandestine.

«*S'établir au Congo est soumis à un motif clair comme partout ailleurs. Passé 72 heures dans le cadre de nos accords avec des pays comme la RDC, il faut ensuite régulariser la situation. Il faut par*

à ceux de l'année 2012. Au total, c'est environ 104.916 entrants pour l'année 2013. Le flux d'arrivée le plus important des ressortissants de l'espace CÉMAC concerne le Cameroun avec 6780 entrées. Le motif de ce flux migratoire vers la capitale du Congo est essentiellement économique.

Quentin Loubou
et Rock Ngassakys

SUNDEEP SARL
Agence de Brazzaville
111 bis, Avenue Félix Eboué,
Centre -ville.
Portable : 00242066736078

La Société SUNDEEP informe son aimable clientèle la perte de deux (2) carnets des facturiers portant les séries : 6151 – 6200 et 16651 – 16700.
Aucune facture concernant ces facturiers ne sera prise en considération.
La Direction de SUNDEEP.

ZIMBABWE

Concertation des météorologues africains

Du 5 au 9 mai, à Victoria Falls au Zimbabwe, s'est tenue la dix-huitième session du conseil d'administration du Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (Acmad) sur le thème «Renforcement des capacités des institutions du climat comme meilleur moyen d'intégration de l'information climatique dans le développement».

L'objectif de l'atelier est de renforcer l'institution du climat pour mettre en œuvre le meilleur processus de dissémination pour une intégration efficace du climat dans les questions de développement et de sécurité. Parmi les résultats attendus doivent figurer des recommandations sur la façon dont une plateforme pour la dissémination des informations, produits météorologiques et climatiques, devrait être mise en œuvre aux niveaux continental, régional, national et local.

Ainsi donc, l'ouverture du conseil d'administration de l'Acmad est précédée par le troisième atelier sur la stratégie de dissémination de l'information climatique météorologique. Cet atelier a pour but d'établir une base au dévelop-

pement d'une stratégie de dissémination efficace de l'information pour mieux relier le climat au développement, pour la réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

Le président du conseil d'administration de l'Acmad, Camille Loumouamou, directeur de la Météo du Congo-Brazzaville, a justifié le choix du thème de la session en ces termes : «*Le choix de ce thème porte à croire qu'une stratégie coordonnée de dissémination de l'information climatique pourrait aider à réduire l'écart de communication actuellement en Afrique entre les scientifiques du climat et les décideurs, les communautés vulnérables, les praticiens du développement.*» Il a rappelé la situation de l'Afrique face au changement climatique : «*L'Afrique est le continent le plus vulnérable aux changements climatiques et le plus susceptible de souffrir de ses effets néfastes. Les actions et politiques d'adaptation à cet égard seront plus efficaces si elles sont basées sur une meilleure connaissance du climat passé, actuel et futur, et faire en sorte que cette connaissance soit pertinente et disponible aux acteurs de développement en général et aux décideurs politiques en particulier afin de répondre aux nom-*

breux défis.»

La rencontre regroupe les services climatiques comprenant les producteurs de services climatologiques (les centres climatiques régionaux, sous-régionaux et nationaux), les interfaces (chaînes de radio, internet, site web, bulle-

naux et locaux.

Alliance Climat, un journal au service de la météo...

Émery Kipoupa-Mandilou, a présenté le journal Alliance Climat, chargé de relayer l'information climatique et environnementale du



Le présidium des travaux

tins, réseaux sociaux, etc) et des particuliers (communicateurs, habitudes culturelles, genre et leaders d'opinion), et enfin les cibles et utilisateurs qui sont donc les responsables sous-régionaux, régionaux et les décideurs natio-

Congo, point focal de l'Association des journalistes en changement climatique (AJCC). Le bimestriel électronique, Alliance Climat, est publié depuis juin 2012 par l'AJCC, qui recueille les données informationnelles en contact avec

les services nationaux de météo. L'initiative de mise en place de ce média a fait suite à des sessions de formation dans le cadre du Programme de leadership axé sur les résultats. Le groupe média de cette formation avait mis sur pied un journal dénommé Alliance Climat.

«*Alliance Climat doit normalement être produit en deux versions : la version électronique, qui existe, et la version papier. Mais la version papier ne peut se faire à cause du manque de financement. Toutes les promesses faites partout où on nous avait demandé de déposer le projet sont restées lettre morte, mais nous croyons que le jour arrivera où nous aurons notre version papier*», explique Émery Kipoupa-Mandilo, devant une tribune de plus de cent participants. Le projet du journal envisage également la création d'un site web afin de mieux disséminer l'information sur l'environnement et le changement climatique. De simples reportages, des analyses, des investigations approfondies et interviews sont produites par ce bimestriel électronique.

Rappelons qu'en septembre 2012, le Congo n'avait aucune association travaillant dans le cadre de la météo.

Fortuné Ibara

INVESTISSEMENT

Le Sénégal se dote d'un fonds souverain

Le Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest ne bénéficiant pas de rente pétrolière, minière ou commerciale, s'est doté d'un Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis). C'est une première en Afrique subsaharienne. Le Fonsis permettra au Sénégal de financer en priorité l'agriculture, les infrastructures et la santé.

«*Avec le Fonsis, l'État devient investisseur. Et ce rôle d'État investisseur a été très déterminant dans l'émergence des pays qui se sont développés durant les quarante dernières années. Le Sénégal ne peut pas se dérober*», a déclaré le directeur du Fonsis, Amadou Hott, qui a indiqué : «*D'ici un mois et demi ou deux mois, l'on pourra assister au premier investissement du Fonsis [...] Notre rôle, c'est de créer des emplois et de la richesse.*» Les premiers investissements se feront dans l'agriculture, les infrastructures et la santé.

La mise en place d'un instrument public d'investissement stratégique, dont les retombées bénéficieront aux générations futures, n'est plus l'apanage des pays du Golfe, de la Norvège, de l'Angola et du Nigeria, pays à rentes pétrolières ou commerciales, comme le Panama et Singapour. Avec la création du Fonsis, Dakar trace la voie à tous les pays du sud en quête de développement et ne disposant pas de ressources naturelles abondantes ou générées par leur situation géographique.

Dans les quinze pays africains de la zone franc, seul le Gabon, pays pétrolier, dispose d'un fonds souverain. Capitalisé pour une première tranche de 20%, le Fonsis sera doté à terme de 500 milliards FCFA en cash et en transferts d'actifs de l'État. Il fonctionnera comme un fonds privé de capital d'investissement, capable de lever des capitaux aux plans national et international. L'originalité du Fonsis est qu'il est entièrement destiné au développement du Sénégal et contribuera à la création d'emplois et à la réduction des importations en prenant des participations dans des entreprises sénégalaises pour les soutenir.

Noël Ndong

CAMEROUN/TCHAD

Réouverture partielle de la frontière après l'attaque de la gendarmerie de Kousseri

Après sa fermeture en début de semaine, suite à l'attaque d'une brigade de gendarmerie dans la ville de Kousseri, région de l'extrême nord du Cameroun, par des éléments de la secte terroriste Boko Haram, la frontière entre le Cameroun et le Tchad a été partiellement ouverte le 8 mai, indique un communiqué.

La circulation est désormais autorisée sur le pont enjambant la rivière qui sépare le Cameroun et le Tchad, le Logone. Toutefois, les

autorités camerounaises ont renforcé les mesures de sécurité, en instaurant un couvre-feu entre 19 heures et 5 heures du matin.

Selon des sources sécuritaires, des éléments de Boko Haram ont attaqué la brigade de Kousseri en début de semaine, faisant quatre morts, dont deux gendarmes, en tentant de libérer certains de leurs membres.

Suite à des incursions répétées des éléments de Boko Haram en territoire camerounais, les autori-

tés nigérianes avaient fermé une partie de leur frontière avec le Cameroun en février, pour mieux traquer les membres de la secte. Le Cameroun a décidé d'intensifier le ratissage le long des localités frontalières, en concertation avec les forces de sécurité nigérianes et tchadiennes. Les autorités camerounaises auraient intercepté un arsenal d'armes et de munitions en provenance du Tchad pour le Nigeria, attribué à Boko Haram.

N.Nd.

DÉVELOPPEMENT

La Chine va consacrer à l'Afrique la moitié de son aide publique

La Chine consacra à l'Afrique plus de la moitié de son aide publique au développement, et ce sans conditionnalité politique, a déclaré jeudi le premier ministre chinois Li Keqiang à Abuja, au Nigeria, lors du Forum économique mondial sur l'Afrique.

«*La Chine, comme toujours, va continuer à augmenter son aide publique vers l'Afrique aussi bien quantitativement que qualitativement à la me-*

sure de ses possibilités, et veillera à ce que plus de la moitié de son aide au développement aille à l'Afrique», a-t-il assuré. L'aide chinoise se concentrera surtout dans le développement d'infrastructures dans le domaine des transports, notamment la construction de chemins de fer à grande vitesse reliant les capitales africaines entre elles. Le Premier ministre chinois a reconnu le rôle de l'Afrique en tant

que nouveau pôle de croissance économique mondial dans un contexte marqué par la récession en Europe et le ralentissement de la croissance chinoise. Il a assuré que le partenaire chinois jouerait pleinement son rôle afin de rendre la croissance plus inclusive tout en assumant ses responsabilités aux niveaux social et environnemental sur le continent.

Rose-Marie Bouboutou



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"





Assurances et Réassurances du Congo

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.



SIEGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818 CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE
AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53
AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA BP 2318- TEL: 06 668 11 45

COMMISSIONNAIRE EN DOUANE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT CONSIGNATAIRE

AGRÉE CEMAC

geoworks-group.com



contact@geoworks-group.com



Camair-Co

L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville
 - Rondpoint La Coupole. Email : resabzv@camair-co.net

Contacts :
 06 827 07 54 // 05 070 73 74

BRAZZA – DOUALA / YAOUNDE - BRAZZA

MARDI : BZV 12H30 - 15H 25 DLA 19H40 – 20H25 YAO
JEUDI : BZV 20H45 - 23H 40 DLA
DIM. : BZV 11H00 - 13H 55 DLA 19H40 - 20H25 YAO

DOUALA à petits PRIX
 ALLER SIMPLE à partir de **114.800 FCFA TTC**
 ALLER/RETOUR à partir de **155.200 FCFA TTC**
 Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA – COTONOU – ABIDJAN – LIBREVILLE - N'DJAMENA – N'GAOUNDERE - GAROUA – MAROUA - PARIS
3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE



Onduleur APC 650 VA

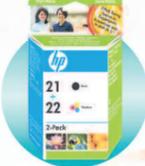


Prix : 55.000 TTC

Garantie 3 ANS

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
 Prix : **13.500 TTC**



Cartouche HP 122 N/C
 Prix : **8.500 TTC**

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050



A 49.000 TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Cinq anciens combattants décorés à Brazzaville

À l'occasion de la commémoration, le 8 mai, de la fin de la Seconde Guerre mondiale, cinq anciens combattants se sont vus remettre une médaille et quatre croix du combattant par l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Bruno Mallet.

Dans un message du secrétaire d'État français auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, Kader Arif, lu à cette occasion par le colonel Bruno Mallet, ce dernier a rendu un hommage solennel à tous les combattants, venus de métropole, d'Afrique du Nord, d'Afrique et d'outre-mer engagés dans différentes campagnes, artisans de notre liberté aujourd'hui.

Le message précisait

que c'est par eux que la République, qui n'a jamais cessé d'exister, s'est incarnée pendant cinq

ans. C'est à eux tous que nous devons ce 8 mai 1945. Le général De Gaulle l'a dit en ces termes ce jour-là: «Pas un effort de ces soldats, de ces marins, de ces aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ces fils et de ces filles, pas une souffrance de ces hommes et de ces femmes prison-

niers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme n'auront donc été perdus.» Notons que cette remise de distinction a été suivie d'une cérémonie de recueillement, où l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, et le chef d'état-major général des forces armées congolaises, Guy-Blanchard Okoi, ont chacun déposé une gerbe de fleurs en présence de nombreux anciens



Dépôt des gerbes de fleurs

combattants congolais et des hautes autorités militaires.

Guillaume Ondzé

CENTRAFRIQUE

L'ONU sanctionne François Bozizé et trois responsables des milices

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décrété, le 9 mai à son siège à New York, des sanctions contre trois responsables centrafricains dont l'ex-président François Bozizé, le coordinateur des milices anti-balaka, Levy Yakété, et Nourredine Adam, le numéro deux de l'ex-coalition rebelle Seleka

Les trois personnalités verront leurs avoirs gelés et eux mêmes seront interdits de voyage. Ces sanctions ciblées étaient prévues par la résolution de l'ONU du 28 janvier dernier et proposées par la France et les États-Unis. La décision a été prise par le Comité des sanctions, qui dépend du Conseil de sécurité. Elle avait été retardée pendant plusieurs semaines par la Russie et la Chine, qui réclamaient du temps pour examiner ces dossiers. Ces deux pays ont finalement donné leur feu vert, selon des diplomates. Le Comité accuse les trois hommes d'avoir commis ou soutenu des actes qui vont à l'encontre de la paix, de la stabilité et de la sécurité en République centrafricaine. François Bozizé, renversé par la Seleka en mars 2013 «fournirait un soutien matériel et financier à des miliciens (...) qui cherchent à le ramener au pouvoir c'est-à-dire des anti-balaka et d'anciens membres de l'armée centrafricaine», indique le Comité.

Selon l'ONU, depuis la chute de François Bozizé, les forces qui lui sont restées loyales mènent «des représailles contre la population musulmane».

Levy Yakété, proche de François Bozizé avant le coup d'État de mars 2013, est accusé d'avoir ordonné l'arrestation de personnes liées à la Seleka et d'avoir organisé la distribution de machettes à de jeunes chrétiens au chômage pour attaquer les musulmans.

L'un des principaux dirigeants de la Seleka, Nourredine Adam, avait pris, après le coup d'État, la tête des services de renseignements du nouveau régime, se rendant coupable, selon l'ONU, d'arrestations arbitraires, de tortures et d'exécutions sommaires. L'ONU l'accuse de diriger activement les anciens rebelles et de superviser les attaques contre les quartiers chrétiens. Le Comité des sanctions l'accuse aussi d'avoir participé à un trafic de diamants entre la RCA et le Tchad.

La République centrafricaine (RCA) est depuis plus d'un an en proie au chaos et à des violences entre communautés, attisées par des éléments de l'ex-coalition Seleka, majoritairement musulmane, et par des milices en grande partie chrétiennes, dites anti-balaka.

Rappelons que le Conseil de sécurité de l'ONU avait dans une résolution adoptée le 28 janvier courant, menacé de sanctions les auteurs de troubles et les responsables d'exactions en RCA, mais avaient par la même occasion laissé le soin au Comité de les désigner ultérieurement.

Tiras Andang

MISE AU POINT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION

Sur l'article «Ces Excellences au régime sec», paru dans la Lettre du Continent n° 681 du 30 avril 2014

L'article intitulé «Ces excellences au régime», paru dans la Lettre du Continent du 30 avril 2014, contient des informations infondées et inexacts qui ne reflètent pas la réalité vécue sur le terrain de la diplomatie congolaise, notamment au cours de ces dernières années.

Il convient de révéler que depuis 2007, ce journal publie régulièrement des articles aux critiques acerbes sur la gestion des services diplomatiques congolais.

En effet, dans l'article susmentionné, il est dit de manière péremptoire que les diplomates congolais à l'étranger exerçaient leur métier dans des conditions de vie et de travail précaires de nature à entraver leur efficacité et leur rendement.

Pour établir la vérité basée sur les faits, les conditions de vie et de travail de nos diplomates à l'étranger comme à l'administration centrale ont connu une amélioration significative comme le témoignent les actions entreprises par le gouvernement, notamment l'application progressive du décret fixant la rémunération du personnel diplomatique et consulaire.

Les salaires ont ainsi été revalorisés passant successivement de 30% en 2012 et 30% en 2013, à 40% au 31 janvier 2014, soit une augmentation de 100% à l'heure actuelle.

Cette même revalorisation s'applique aujourd'hui et intégralement aux crédits de fonctionnement des services extérieurs dont les budgets sont transférés sur une base semestrielle.

Ces efforts résultent de la volonté et de la détermination du gouvernement

d'améliorer les conditions de vie et de travail auxquelles le journal fait allusion dans son article.

Ainsi, conformément à cette politique du gouvernement, le budget de Rome est-il passé de 18 millions à 120 millions de FCFA, Paris de 69 millions à 175 millions et celui de New York de 76 millions à 170 millions de FCFA, Washington de 70 millions à 170 millions de FCFA, tandis que Berlin a vu son budget relevé à 150 millions contre 37 millions de FCFA et Luanda de 25 millions FCFA en 2010 à 50 millions de FCFA en 2014.

Outre, la politique progressive d'acquisition et de rénovation des locaux diplomatiques ainsi que de renouvellement du parc automobile est à mettre à l'actif de l'action du gouvernement qui a décidé, au vu de l'embellie économique qu'a connue le pays, d'améliorer les conditions de vie et de travail de nos diplomates à l'étranger.

Que ces efforts en cours et qui vont se poursuivre soient considérés par la Lettre du Continent comme étant modestes, nous pouvons en convenir, mais ils ne constituent pas moins une avancée majeure dans un contexte global de crise économique et de restructuration marqué par la clôture de nombreuses missions diplomatiques par certains pays du G8.

Si l'on peut comprendre qu'une presse puisse s'acharner sur une personne, cependant rien ne saurait justifier une attaque délibérée visant à nuire à l'image de marque du Congo, à un moment où la diplomatie congolaise joint d'une visibilité que tous s'accordent à reconnaître.

En faisant cette mise au point, nous avons pour seul objectif que de rétablir la vérité par la preuve.

LES GRANDS JOUEURS LES GRANDS MATCHS

ET AUSSI EN MAI SUR CANAL+

**LES CHAINES CANAL+
TOUJOURS A
10 000 FCFA/
MOIS***

www.canalplus-afrique.com

CANAL+

*Tarif en vigueur au 01/03/2014, hors coûts liés au décodeur et aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.

CANAL+ AFRIQUE SAS au capital de 4.000.000 € - 438.860.163 R.C.S NANTERRE - © Stephane ALLAMANI/PANORAMIC

Pas de crédit ? Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg ☎ 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Pointe-noire Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs
Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville
Lundi, Mercredi et Vendredi

ECAir
Bienvenue chez vous.

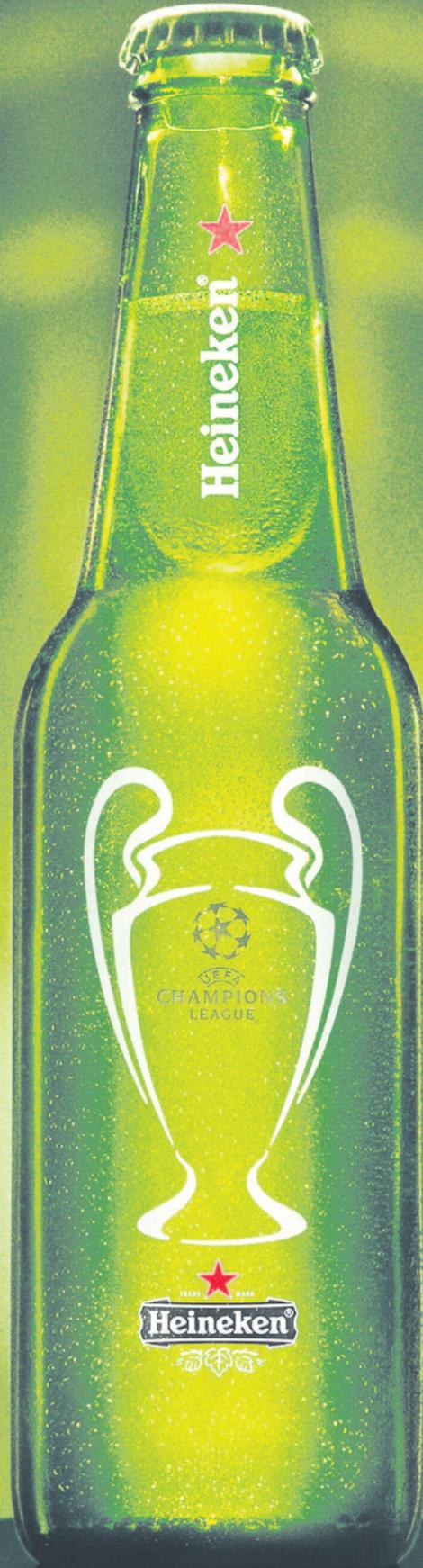
www.flyecair.com ☎ 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com ☎ 33 1 78 77 78 77 (France)



Heineken[®]
open your world



UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —

FINALE





APPEL À CANDIDATURE



POSTE : AGENT RESPONSABLE DE LA MAINTENANCE

RESPONSABILITES

- Gestion du personnel
- Responsabilité du service de maintenance avec une dizaine d'agents de service
- Mise en place des emplois du temps des agents de service, et contrôle de leur application
- Être le tremplin en terme de communication entre l'administration et le service de maintenance

- Gestion de stock
- tenue et suivi du stock
- Gérer les réquisitions internes et externes

- Gestion du matériel
- Tenue à jour de l'inventaire du matériel dans les salles et les différents services
- Suivi du matériel défectueux et des réparations
- Détection, lancement et suivi des divers travaux d'entretien des locaux (extérieurs et bâti-

ments)

- Suivi de l'exécution des contrats (groupe électrogène, climatisation, désinsectisation etc..)

PROFIL

L'occupation de ce poste nécessite polyvalence, rigueur et organisation.

En outre l'Agent Responsable de la Maintenance doit être titulaire d'un diplôme de technicien ; avoir des connaissances en électricité, mécanique, plomberie, froid, etc. Il doit être formé aux pratiques de la gestion avec 4 ans d'expérience. La maîtrise de l'outil informatique s'avère indispensable.

Dossier à faire parvenir au lycée avant le 20 mai 2014

- curriculum vitae
- copie (s) du ou des diplôme (s)
- Lettre de motivation manuscrite
- Casier judiciaire

B.P. 31 BRAZZAVILLE CONGO – Téléphone : – 00 242 06 666 6141



VENTE DE CONTAINERS

La SADE CGTH met en vente des containers 40" au prix de **2.000.000 XAF HT l'unité**.

Ce prix ne comprend ni le transport ni la manutention.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter notre secrétariat :

- Brazzaville : 05 627 42 31
- Pointe Noire : 05 627 42 32

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre dimension 20m X 20m quartier Kinsoundi à Makélékélé vers ex-usine Textile (4 logements en location)

- Eau + électricité
- Clôture endure

Prix : 35.000.000 FCFA
Contact : 06 678 78 96

Changement de nom

Je m'appelle KAMARA HAWA.

Je désire désormais m'appeler NGOLOYI-KAMARA Symphorien Hawa.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

REMERCIEMENTS

La famille Mvouala Barnett adresse un sincère remerciement aux amis, parents et connaissances pour leur assistance multiforme lors du décès de leur père Mvouala Barnett Théophile.

IN MEMORIAM



10 mai 2012- 10 mai 2014

Voici deux (2) ans que le Seigneur a rappelé dans son royaume notre fille chérie Gidra Ofoua Massa.

En cette date anniversaire, le commandant de l'armée de terre Albert Ofoua (Géthaimé), Claude Ngambou, la famille, les amis et connaissances vous prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

«Fille massa» nous ne t'oublierons jamais

Avis d'achat de terrain

La société SINOHYDRO veut acheter une parcelle de terrain.

Ce terrain doit se situer dans les communes de Poto-Poto, de Ouenzé, de Moungali ou à Diata. La superficie doit être environ 2000-3000 m². Tous les dossiers du terrain doivent être complets. Autour de ce terrain, qu'il y ait un bon environnement et une bonne circulation des véhicules. Il est préférable qu'il n'y ait pas de bâtiments sur ce terrain.

Pour les personnes intéressées, veuillez prendre contact avec M. Louis, le coordinateur de la société.

Tel: 056200025 / 065175316

Email: zhanggengyang225@163.com

Changement de patronyme

Pour des raisons de convenances personnelles, Mademoiselle OBOUNGA APENDI Rosaire Préférence, souhaite désormais s'appeler OBOUNGA Dorcas Préférence

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout contact, veuillez vous rapprocher aux adresses suivantes :

Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers

(à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)



Airtel Congo rencontre ses partenaires distributeurs

Le 24 avril 2014, il s'est tenu à Brazzaville à l'hôtel MIKHAEL's une rencontre entre Airtel Congo et l'ensemble de ses distributeurs. Cette rencontre avait entre autres objectifs de présenter la nouvelle stratégie de distribution d'Airtel Congo aux fins de répondre aux attentes des consommateurs.

Cette rencontre est une première qui aura permis de réunir l'ensemble des partenaires distributeurs que compte Airtel, de communiquer sur les nouvelles orientations d'Airtel Congo et de récompenser les grands distributeurs qui réalisent des chiffres d'affaires importants et qui permettent ainsi à Airtel Congo d'étendre son réseau, de réaliser sa croissance et de bâtir un réseau de distribution solide



afin de rendre disponible les produits et services d'Airtel Congo sur le marché.

A cette occasion, Abdourahamane SAIDOU DANJIMA, Directeur des Ventes d'Airtel Congo a stipulé que « C'est une fierté de se retrouver avec les partenaires, discuter de nos engagements pour la nouvelle année budgétaire, mais aussi partager avec les distributeurs, les plans, les stratégies de développement de marché et aussi écouter leurs préoccupations et apporter des solutions aux problèmes rencontrés au cours de leur travail au quotidien ». C'est une manière d'harmoniser et de dynamiser ce secteur de la distribution qui est la clé de réussite pour le secteur des télécommunications.



Cette rencontre est intervenue en début d'année fiscale afin de tracer les nouvelles perspectives et fixer les objectifs de l'exercice 2014-2015.

AIRTEL et ses partenaires de distribution se veulent partenaires pour un réseau de distribution solide, et offrir une large gamme de produits disponibles sur toute l'étendue du territoire congolais.

Grande a été la surprise des distributeurs d'être récompensés par Airtel Congo qui, à cette occasion, a primé tous les récipiendaires en leur offrant, des billets d'avions Brazzaville Dubaï, des chèques pour agrémenter leurs séjours ; des



groupes électrogènes pour parer aux problèmes d'énergie dans les zones rurales ; des moyens roulants permettant ainsi, de renforcer la chaîne de distribution de proximité ; des basins riches pour immortaliser leur participation....

L'organisation de ce forum a été vivement saluée par les partenaires distributeurs d'AIRTEL Congo qui ont trouvé des solutions à leurs problèmes d'où la satisfaction totale de AIRTEL et ses Distributeurs.

« C'est quelque chose que nous allons répéter très fréquemment, afin de nous rapprocher de nos partenaires et de partager avec eux, notre vision d'avenir et notre stratégie de travail » a rajouté Abdouramane SAIDOU DANJIMA, Directeur des Ventes d'Airtel Congo.

À PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux



opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 295 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de Mars 2014. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com

ENVIRONNEMENT

Les experts recommandent un système fiable de gestion d'informations

Le ministère du Tourisme et d'Environnement a mis en place le 8 mai à Brazzaville un système d'information environnementale accessible à tous à l'issue de la validation du rapport d'étude sur la création et la mise en œuvre d'un système d'information sur la gestion de l'environnement en République du Congo.

Ce système d'information aidera chercheurs, étudiants élèves, enseignants, etc. à disposer des informations d'environnement dont ils auront besoin. Il sera opérationnel dès l'obtention du financement nécessaire. «*Nous devons assurer la promotion de ce système pour le faire connaître à tous les utilisateurs afin qu'ils sachent qu'il existe un outil approprié qui fournira toutes les informations possibles*», a indiqué Maurice Niangou, coordonnateur national de l'Agence internationale pour le développement de l'information environnementale (Adie). Il existe déjà un réseau national d'information environnementale au Congo, mais les données sont

disparates du fait qu'elles sont produites dans différents secteurs, sans une structure pour les coordonner, et donc très difficiles à localiser pour les exploiter en cas de besoin. Le ministère de l'environnement a pensé utile de mettre en place ce système d'information, conçu comme le soubassement du réseau national d'information d'environnementale et met en relation les différents organismes des secteurs privé, public et de la société civile œuvrant dans le domaine de l'environnement. Dans un premier temps, les points d'accès seront mis à la disposition de plusieurs ministères : tourisme et environnement, économie forestière et développement durable, agriculture et élevage «*Nous commençons d'abord avec ces trois points d'accès et le moment venu, avec les moyens dont nous disposerons, nous allons le développer à d'autres secteurs*», a précisé le coordonnateur.

Les participants répartis en deux groupes ont suivi deux exposés, développés respectivement par Maurice Niangou, coordonna-

teur national de l'ADIE, et Thomas Claude Miyouna, coordonnateur du groupe de consultants. Ces exposés ont porté sur l'importance du réseau dans la gestion de l'information environnementale et sur l'étude concernant la création et la mise en œuvre d'un système d'information de gestion de l'environnement en République du Congo. À l'ouverture des travaux, Hygin Bellarmin Elenga, conseiller administratif et juridique du ministre du Tourisme et de l'Environnement, a souligné la valeur et l'importance de l'information dans la définition et la mise en œuvre de toute politique environnementale. Il a rappelé que l'information constituait aujourd'hui un élément de la bonne gouvernance tel que le stipulent les dispositions de la convention d'Aarhus de 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Au terme de cette réunion, les participants ont adopté le rapport et formulé deux recommandations concernant le texte juridique de création, attribution et



Benjamin Dzaba Boungou, directeur général de l'Environnement, clôturant les travaux (© Adiac).

fonctionnement du SIGE et son démarrage par la mise en place de points d'accès dans les administrations publiques, notamment aux ministères du Tourisme et de l'Environnement, de l'Économie forestière et du Développement durable, de l'Élevage et de l'Agriculture, de la Santé et de la Population, des Hydrocarbures.

Clôturant les travaux, Benjamin Dzaba Boungou, directeur général de l'environnement, a félicité

les participants pour le travail abattu : «*Les résultats auxquels vous êtes parvenus témoignent du sérieux avec lequel vous avez travaillé. Je me réjouis donc de dire que l'objectif est atteint. Le Congo pourrait donc disposer d'un système d'information d'environnementale accessible à tous et qui pourrait véritablement concourir à la prise de décision.*»

Rosalie Bindika

CÉLÉBRATION

Brazzaville accueille les Journées de l'Europe

La semaine européenne se tient dans la capitale congolaise du 9 au 16 mai dans le cadre des Journées de l'Europe, célébrées tous les 9 mai dans le monde.

Au programme diverses activités sont organisées, notamment à l'Institut français du Congo afin de rendre plus visible la délégation de l'Union européenne (DUE) qui œuvre au côté du gouvernement congolais pour améliorer les conditions de vie de ses habitants. À cet effet, il se tiendra un forum des projets financés en République du Congo par l'UE où les partenaires et porteurs de projets mettront en place un stand informatif pour parler de l'impact desdits projets impacts dans le pays concerné.

Une pièce de théâtre de la Compagnie Nsala, consacrée à la coopération européenne au Congo, qui donne à suivre la ronde de nuit de deux personnages observant comment se matérialise l'aide au développement au Congo sera également jouée. La projection de cinq films proposés par les États membres de l'Union européenne représentés en République du Congo, plus un proposé par l'ambassade d'Espagne en RDC conclura ainsi ladite semaine. L'amélioration des secteurs sociaux, le renforcement de l'État de droit, la consolidation du secteur économique, la préservation de l'environnement et la réhabilitation infrastructurale font parties des champs d'actions de la DUE au Congo.

Rappelons que cette célébration en est à sa 28^e édition. La date du 9 mai a été choisie en souvenir de la déclaration du ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman, qui proposa le 9 mai 1950 aux pays européens qui ont livré bataille de 1914 à 1945 de gérer en commun leurs ressources de charbon et d'acier dans une organisation ouverte aux autres pays d'Europe qui le souhaiteraient.

«L'enjeu, c'est l'Europe» est le slogan choisi cette année pour commémorer ces journées qui offrent une autre opportunité aux Européens de débattre des droits de citoyenneté et du futur de l'Europe. Cette manifestation s'adresse à tous les âges afin de mieux faire connaître l'Union européenne et expliquer comment les citoyens européens peuvent bénéficier directement des droits que leur confère l'UE.

Durly-Émilie Gankama

DAK'ART 2014

Les Ateliers Sahm présentent leurs œuvres à la biennale

La biennale d'art contemporain Dak'art a démarré le 9 mai pour s'achever le 8 juin. Les Ateliers Sahm, que dirige la plasticienne congolaise Bill Kouélany, ont permis à sept artistes de Brazzaville et de Kinshasa — peintres, sculpteurs, vidéastes — d'exposer leurs œuvres à la Biscuiterie de la médina afin de donner une visibilité au travail artistique des deux Congo.

Les Ateliers Sahm ont répondu à l'appel de Dak'art 2014 en s'investissant dans le projet «Congo(s), esthétiques en partage : au-delà des géographies». À travers cette exposition, les ateliers Sahm montreront comment la création esthétique jette un pont sur les réalités tant proches que distantes des deux rives du fleuve Congo. Cette mobilisation «trans-Congo (s)»

n'est pas une première. Depuis la première édition de cette rencontre internationale, en septembre-octobre 2012, l'action des Ateliers Sahm s'inscrit dans cette dynamique.

Créé en 2012 par la plasticienne congolaise Bill Kouélany, ce centre vise principalement à offrir un encadrement aux jeunes artistes et écrivains au travers d'ateliers de formation dans un contexte congolais caractérisé par l'insuffisance de soutien institutionnel et privé pour les initiatives liées à l'art. Dedicé à l'art, cet espace est devenu au fil des ans le lieu par excellence de rencontres entre artistes, de la recherche et du partage des savoirs.

Les Ateliers Sahm contribuent à améliorer les conditions de travail des artistes, à stimuler leur créativité, à inscrire une nouvelle génération d'artistes congolais et critiques d'art sur la carte de la création contemporaine. En plus de ces activités phares, ils organisent en permanence des formations ou résidences, qui sont habituellement suivies d'expositions. Mais l'initiative majeure des ateliers est l'organisation annuelle, en septembre, d'une rencontre internationale d'art contemporain.

Hermione Désirée Ngoma



CHRONIQUE

Recherche francophones
aux MTV Africa Music Awards !

La musique africaine est bien célébrée, car très appréciée, et loin d'une ghettoïsation, on a bien pensé qu'il fallait lui offrir des espaces particuliers. Ainsi, avec l'arrivée de médias musicaux comme BBlack ou AfricaBox, certains, comme Trace TV, se sont élargis en créant Trace Africa, et d'autres, comme le plus grand au monde, MTV, ont donné naissance aux MTV Africa Music Awards (Mama) pour célébrer la musique africaine populaire.

Preuve entre mille autres que la musique africaine est, à l'instar du continent qui la génère, un berceau pour la musique universelle, mais à travers ce tableau idyllique qui fait souvent la part belle aux artistes anglophones, il est peut être aussi intéressant de s'interroger sur la faible participation des artistes francophones. Est-ce à cause du manque de génies ou un défaut de lobbying ? Il faut quand même admettre que les artistes anglophones au cours de ces dix dernières années ont redoublé d'ardeur et se sont déployés sur toute la planète en s'exprimant avec une certaine maestria et un talent indéniable.

Les MTV Africa Music Awards (Mama), qui amplifient largement ce que l'on pourrait qualifier de leadership de la musique africaine aujourd'hui, reprennent vie après un long sommeil de trois ans. Cette audience se veut une occasion inespérée pour ceux qui prestent en live, car ils peuvent ainsi démontrer toute la dimension de leur talent. La cérémonie fastueuse a annoncé son grand retour au Durban International Convention Centre de Durban en Afrique du Sud le samedi 7 juin, qui célébrera la musique africaine dans toute sa diversité en récompensant les musiciens et artistes qui auront eu le plus d'impact sur la culture africaine durant 2014.

On nous promet une émotion totale à l'occasion de featurings inédits d'artistes issus de différentes cultures et genres mettant en exergue la collaboration entre le Kenya et l'Ouganda, la Tanzanie, l'Afrique du Sud et le Nigeria, etc. Les lauréats seront répartis en treize catégories, parmi lesquelles meilleur artiste masculin, meilleur artiste féminin, meilleure performance et, originalité de cette année, les Lifestyle Awards consacrant une personnalité de l'année.

Parmi les nominés, on note l'écrivaine nigérienne Chimamanda Adiche, le comédien sud-africain Trevor Noah, et l'actrice kenyane Lupita Nyong'o. Le Mama Leadership Award se veut un award spécial, il y aura également l'award Transform Today by Absolut encensant et valorisant la capacité de la jeune génération à transformer positivement l'image de l'Afrique par ses visions et créations, et parmi les nominés Anisa Mpungwe de Tanzanie, Clarence Peters du Nigeria ou Leti Arts du Ghana.

Il y aura, c'est vrai et il en va ainsi de 2008 (date de sa création) à 2010 (date de la dernière édition), deux catégories qu'il faut peut être considérer comme des portions congrues en faveur des artistes francophones et lusophones. La catégorie artistes francophones met en lice cinq artistes : Arielle T du Gabon, Espoir 2000 de Côte d'Ivoire, Ferre Gola et Youssoupha de RD-Congo, et enfin Toofan du Togo. La catégorie des artistes lusophones sera constituée par Anselmo Ralph (Angola), JD (Angola), Lizha James (Mozambique), Nelson Freitas (Cap-Vert), et Yuri Da Cunha (Angola). Certains nominés de ces deux catégories pourront également prétendre à d'autres trophées, et même si l'on note la volonté de l'organisateur de concerner tout le continent africain musicalement, on peut déplorer la trop maigre représentation des pays non anglophones.

Dans les autres catégories nous retrouverons le choix du public, la révélation de l'année, le meilleur groupe, le meilleur artiste R&B, la meilleure vidéo, le meilleur artiste hip-hop, l'artiste de l'année, et les meilleurs artistes rock et alternatif.

À l'origine, ce sont les artistes africains qui attribuaient un MTV Europe Music Award au meilleur artiste africain, désigné par le vote des téléspectateurs de MTV. Aujourd'hui, naturellement, l'apport de chaque mélomane est vivement souhaité pour soutenir l'artiste de son choix que l'on souhaiterait propulser comme « meilleur » en se connectant et en votant sur le site officiel du média MTV Network Africa.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

SPECTACLE

Le public découvre le groupe
autochtone Moaka na Ndima ,

Ce groupe folklorique, composé essentiellement des artistes issus du milieu autochtone de la Likouala, a livré un spectacle à l'Institut français du Congo (IFC), le 7 mai, prélude à la prestation qu'il entend présenter lors de sa prochaine tournée européenne, prévue le 14 de ce mois.



Le groupe Ndima composé d'autochtones

Le spectacle s'est déroulé sur le thème «Moaka na Ndima», qui se traduit par «l'homme et la forêt ou un Aka dans la forêt» en langue française. Ce groupe composé de trois femmes et trois hommes akas et un bantou a su tétaiser son public partiellement métissé avec des rythmes à la fois dansants et larmoyants, accompagnés de battements des mains, de tambours, d'un arc musical et de bien d'autres instruments conçus exclusivement de leurs propres mains.

À ce spectacle qui renvoie à la beauté de la nature telle que voulue par le Créateur, les femmes akas étaient simplement vêtues. Pagne attaché à la poitrine et jupe de raphia autour des reins, les hommes avaient également un pagne en forme de culotte pour se présenter devant le public désireux de connaître ce qui devait suivre...

Un enchaînement de multiples gestes tout simplement, traduisant ainsi le quotidien de ces hommes et femmes dans la forêt. Entourés des membres de leurs différentes familles dans leur village loin du regard des autres civilisations, ils entonnent des chansons ayant de multiples significations selon les usages. Mobé, l'hymne est un culte fredonné lors de la chasse. Il est chanté répétitivement à chaque fois que les Akas ou les populations autochtones vont se livrer au plaisir de la chasse. Ainsi, explique-t-on, la mélodie a pour but de rendre la chasse agréable en ayant recours aux esprits dotés du pouvoir la protéger du danger. Parcourant le registre d'appel, le chant Kundé, un autre son présenté sur scène par les autoch-

tones, révèle l'histoire d'une veuve plaintive sur son propre sort suite au décès de son mari. Cette présentation retravaillée, comme pour laisser à l'histoire son empreinte, s'inspire d'un fait réellement vécu. Il s'agit en effet du parcours d'un couple dont la femme était plus âgée que son homme et dont la propre famille de cette dernière disait d'elle qu'elle «avait épousé son fils !» Les paroles de la chanson sous forme de lyrisme sont une réponse de la veuve à sa famille: «Moi et mon époux, nous étions aimés d'un amour immense. Ce qui nous a rendus heureux sans nous attarder sur des détails. Laissez-moi donc vivre avec le souvenir d'un homme qui m'a aimée.»

Au cours du spectacle, la sonorité des voix a permis de découvrir, pour ceux qui ne le connaissaient pas, le style employé par les Akas, appelé «jodel». Qui met en fait la valeur des sons, placée dans un système de vocalisation rapide, sans transition. Cette technique part de la voix de tête à celle de la poitrine, rassemblant plusieurs timbres vocaux différents qui dégagent au final une pluralité de sons harmonieux, purs, agréables à écouter, donnant l'impression à ceux qui l'entendent d'être passés par quelque-chose d'unique. «J'ai assisté à leur répétition, je suis tombée en admiration par leur façon de faire, ils sont dotés d'une intelligence extraordinaire bien qu'ils n'aient jamais été à l'école, et plus encore ils ont une sagesse de faire les choses qui n'a rien d'égal sur fond d'une certaine maîtrise de soi au-dessus de toute attente», s'exclame Sourhia-lys Abialonkélé, une spectatrice.

Lumière sur un groupe original

Pour ceux qui les découvrent, Ndima est un groupe de musiciens, chanteurs et danseurs autochtones akas, qui font partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco depuis 2002. Sans doute à cause de l'originalité de leurs chants polyphoniques à la fois étranges et fascinants chantés de façon touchante, véhiculant différents sentiments propres à une série de circonstances vécues. Ces musiciens nous font découvrir la voix de la forêt avec une étonnante variété rythmique exprimant l'équilibre écologique par des moments de tristesse, de joie, de réjouissance ainsi que de dur labeur.

Le spectacle, intitulé Moaka na Ndima, met en exergue des instruments traditionnels tels que la harpe-cithare, la harpe kundé, et encore l'arc à bouche appelé mbela. Au travers de ces prestations, nous effectuons ainsi un voyage au cœur de la forêt équatoriale, une découverte des richesses et du mode de vie des peuples autochtones akas. «C'est la première fois que j'assiste à une prestation de ce groupe, bien que j'en ai déjà entendu parler, et je suis vraiment stupéfait et plein de joie vis-à-vis de leur manière de chanter et de jouer les instruments. Pour cela, je souhaite qu'il y ait plus de gens qui s'intéressent à eux car l'intégration de ces peuples autochtones passe par le soutien et l'attention que les peuples bantous et les autres peuples leurs accordent», déclare un spectateur anonyme.

Le groupe Ndima entamera une tournée européenne le 14 de ce mois, en passant par la Guyane, la France, la Pologne, l'Italie, la Hollande, etc.

Durly-Émilie Gankama

PROCESSUS ÉLECTORAL

Lancement de la Commission d'intégrité et de médiation électorales

Les différents acteurs de la plate-forme des confessions religieuses ont bénéficié d'une formation en leadership et gestion des contentieux électoraux.

Le lancement officiel de la Commission d'intégrité et de médiation électorales a coïncidé avec la formation des membres de ladite commission en leadership et gestion des conflits électoraux pendant quatre jours à la maison des élections. Les différents acteurs venus des confessions religieuses ont bénéficié, du 8 au 11 mai, d'une formation axée sur les techniques et pratiques de la médiation pour des élections crédibles, indépendantes, transparentes et honnêtes afin de leur doter des outils nécessaires pour mener à bien leur mission.

Initiative des confessions religieuses, la Commission d'intégrité et de médiation est appelée à accompagner toutes les parties prenantes au processus électoral en RDC. Elle doit s'occuper du volet médiation électorale et faire triompher la vérité des urnes. « Nous devons tous promouvoir l'intégrité par de bonnes pratiques électorales et des mesures adéquates reposant sur les principes suivants : le respect de la démocratie électorale, le comportement éthique des acteurs, le professionnalisme et la rigueur, la surveillance et l'application de la loi par tous, la transparence et la redevabilité, la prévention et la gestion des conflits de manière juste », a déclaré dans son mot d'ouverture le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'abbé Malumalu.

La Commission d'intégrité et de médiation réunit en son sein toutes les confessions religieuses de la RDC, à savoir l'Église Catholique, l'Église du Christ au Congo, l'Église de Jésus-Christ sur la Terre par le Prophète Simon Kimbangu, la Communauté Islamique du Congo, l'Armée du Salut, l'Église Orthodoxe, les Églises Indépendantes et les Églises de Réveil au Congo. Elle a comme mission prophétique, selon la méditation biblique de l'abbé Georges Kalenga de la Commission épiscopale nationale du Congo, de bâtir le pays sur des lois certes mais en se basant sur les valeurs que donne la parole de Dieu : l'amour, la justice, la recherche de la paix, l'honnêteté, l'unité. « C'est là la mission prophétique des chefs des confessions religieuses, c'est cela la première et la grande contribution que la plate-forme des confessions religieuses apporte à la Céni et à toute la Nation dans le cadre des élections », a souligné l'abbé Georges Kalenga.

Jeannot Kayuba

AFRIQUE

37 pays décidés à recalculer leur PIB en 2014

La mise à jour des statistiques sera le fruit d'un aménagement indispensable du mode de calcul du Produit intérieur brut (PIB) grâce à une meilleure prise en compte de l'évolution de la production et de la consommation au cours des dernières années.

Le Nigéria a ouvert la voie en retenant 2008 comme année de référence, au lieu de 1990. Aussi le Bureau national des statistiques du géant ouest-africain a-t-il pris en compte l'évolution des indices de production et de consommations sur une période de près de vingt ans. En changeant ainsi la base et en refixant les points de référence des chiffres du PIB, ce pays connu comme le premier producteur africain de pétrole a vu son PIB passer à près de 510 milliards de dollars américains. Il vient désormais à la vingt-sixième place dans l'économie mondiale, et à la toute première place en Afrique.

Le Nigéria devient la première économie africaine, devant l'Afrique du Sud qui perd sa place de leader. Bien d'autres indicateurs ont connu également des changements, notamment le revenu par habitant et le ratio dette/PIB. À l'exemple du Nigéria, beaucoup d'autres pays africains sont tentés maintenant de revoir leurs calculs pour être plus près de leurs réalités économiques respectives. Au fait, le Nigéria a montré que son économie était sous-évaluée. Comme lui, le Kenya s'est d'ores et déjà déclaré favorable à un changement de la méthode de calculer son PIB. Selon les chiffres de la Banque africaine de développement, le Kenya a franchi les 50 milliards de dollars américains de PIB en 2013, contre 42 milliards. La même tendance à la hausse est observée dans les autres indices dont le revenu par habitant. Ce pays deviendra ainsi une économie du groupe des pays à revenu intermédiaire, selon les critères de la Banque mondiale. Au total, trente-sept pays africains devront expérimenter cette nouvelle méthode de calcul du PIB cette année. Il est d'ailleurs recommandé aux États de modifier tous les cinq ans le mode de calcul de leur PIB pour prendre en compte ces évolutions, mais la plupart d'entre eux ne l'ont pas respecté. Cette question de la sous-évaluation doit aider le continent à présenter des indices plus crédibles et à trouver des solutions à la pauvreté extrême sur le continent. Cette actualisation est révélatrice de la taille, de la structure et des tendances de l'économie.

Laurent Essolomwa

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

L'UDPS salue la position américaine exprimée par John Kerry

Ce parti politique considère le respect de la Constitution proné par le secrétaire d'État américain comme l'essence même de sa lutte politique pacifique et non violente menée depuis plus de trente ans.

Réagissant à la dernière visite en RDC du secrétaire d'État américain, John Kerry, l'UDPS a, dans un communiqué publié le 8 mai et signé par son secrétaire général Bruno Mavungu, déclaré prendre acte de la position exprimée par l'officiel américain sur le processus électoral en RDC. Ce parti de l'opposition a vivement salué le message dont a été porteur John Kerry enjoignant Joseph Kabila à respecter la Constitution. Pour le parti d'Étienne Tshisekedi, les États-Unis d'Amérique ont, par l'entremise de leur diplomate, rejoint le peuple congolais dans sa détermination à instaurer un État de droit et de démocratie en RDC. L'UDPS a clairement exprimé sa satisfaction par rapport à cette position américaine d'autant que c'est l'essence même de sa lutte politique pacifique et non violente menée depuis plus de trente ans.



Étienne Tshisekedi wa Mulumba

Néanmoins le parti d'Étienne Tshisekedi émet un bémol préférant se garder de tout triomphalisme étant entendu que ce n'est pas la première fois que les puissances démocratiques fassent de telles déclarations, lesquelles déclarations ne sont jamais suivies d'effets. L'UDPS constate, en effet, que c'est depuis le 28 novembre que la RDC est à nouveau plongée dans une grave crise de

légitimité émaillée de violations flagrantes et extrêmement graves des droits humains ayant émaillé le processus électoral de 2011, lesquelles violations sont restées impunies. « Il est illusoire d'aller à des futures élections libres, transparentes et démocratiques tant que les crimes ayant émaillé les processus électoraux précédents ainsi que les personnes compromises dans ces crimes restent impunies », peut-on lire dans le communiqué. Au-delà de sa réaction au séjour en RDC de John Kerry, l'UDPS a réaffirmé son engagement à continuer à militer pour le rétablissement de la vérité des urnes, un credo qui n'a jamais quitté l'univers mental des membres

de ce parti politique. En effet, pour la première force politique de l'opposition, le règlement de ce qu'elle a toujours considéré comme un hold-up électoral, allusion faite au scrutin de 2011, devrait passer préalablement « par l'établissement de son leader, Étienne Tshisekedi wa Mulumba, dans ses fonctions de président de la RDC ».

Alain Diasso

NATIONS UNIES

Vers une inclusion de la liberté d'expression parmi les objectifs de développement post-2015

Il s'agit de créer un lien entre les problématiques liées à la liberté d'expression et la bonne gouvernance, qui est à la base du développement.

La liberté d'expression joue un rôle important dans le développement. C'est la conclusion de la conférence de deux jours organisée du 6 au 7 mai à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse au siège de l'Unesco. La déclaration qui a sanctionné ces travaux invite les Nations unies à inclure la liberté d'expression parmi les objectifs de développement post-2015.

La déclaration demande que la liberté d'expression, la liberté de la presse, des médias indépendants et le droit d'accès à l'information soient pleinement intégrés aux objectifs de développement durable qui remplaceront les objectifs du millénaire pour le développement l'année prochaine. Il s'agit de créer un lien entre les problématiques liées à la liberté d'expression et la bonne gouvernance, qui est à la base du développement.

Selon un communiqué des agences de Nations unies, plus de trois cents participants issus de

près de quatre-vingt-dix pays, parmi lesquels plusieurs délégations permanentes des États membres de l'Unesco, ont pris part aux délibérations pendant la conférence. Au total, soixante-quinze intervenants se sont exprimés sur le thème "La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015".

Au cours de cet événement, note-t-on, l'Unesco a présenté un rapport sur les tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias.

J.K.

NAUFRAGE SUR LE LAC KIVU

La Monusco à la rescousse d'un bateau en détresse

Les forces de la Monusco ont sauvé plusieurs vies, le 5 mai, sur le lac Kivu. Les rescapés étaient sans espoir à bord d'un bateau en détresse en instance de chavirer. Au total, quinze survivants et un corps sans vie ont été repêchés des eaux, et les opérations de recherche se sont poursuivies jusque tard dans la soirée. Les services de la mission onusienne en RDC ont précisé que le nombre

exact et l'identité des naufragés restent inconnus.

Selon des sources onusiennes, les faits ont eu lieu alors que se déroulait un exercice conjoint Section « Riverine », Compagnie uruguayenne de patrouille navale (Urpac) et les aéronefs sans pilote de la Monusco. Un bateau en détresse a été repéré par l'équipage sur le lac Kivu, en train de chavirer. L'alerte a été immédiatement

lancée, et trois vedettes rapides de combat (zodiacs) appartenant à l'Urpac et à la section « Riverine », des moyens aériens, mais aussi une unité de réaction rapide avec des ambulances prépositionnées au port de Goma pour évacuer les rescapés vers les structures sanitaires, ont été déployés par la force de la Monusco sur les lieux de l'accident.

J.K.

COMMÉMORATION

Essolomwa Nkoy ea Linganga un an déjà

Le président directeur général de l'un des plus grands quotidiens de la deuxième République a tiré sa révérence le 9 mai 2013 à 5 h du matin, après une carrière pleine de plus de cinquante ans.

Né le 25 décembre 1938 en Équateur, le jeune Essolomwa a abordé très tôt sa carrière professionnelle, juste après ses études à la mission catholique de Basankusu. Mais son par-

cours professionnel a débuté ailleurs, a relaté Clément Itokua, ancien cadre de la Banque centrale et proche du disparu.

En effet, après des stages professionnels et les premiers pas à la Compagnie du Congo Belge comme Commis voyageur, une page s'est vraiment tournée dans son parcours professionnel avec son arrivée à la société Macodibe Falanga, en territoire de

Befale, où son oncle maternel lui a appris à taper à la machine. Le bouillant Essolomwa a appris aussi à superviser les travaux de bureau, au point de remplir désormais tous les critères d'un bon secrétaire de direction. Avec ce nouveau profil, il est recruté à la société Hévéa de Boende, chef-lieu de la Tshuapa, et son directeur, de nationalité Belge, l'a aidé à maîtriser toutes les ficelles de son nouveau métier. Mais son mentor est assassiné par une rébellion qui a éclaté au chef-lieu de la Tshuapa. Forcé de quitter Boende, il a rejoint Basankusu, son territoire d'origine, avant d'arriver finalement dans la capitale de province, Coquilathville (la ville de Mbandaka), en 1961.

Avec des amis, Essolomwa s'est alors lancé dans les activités politiques. Puis, il a créé son tout premier journal « Le Peuple ». Arrêté à cause de ses démêlés avec les autorités de la Cuvette centrale, il est transféré à Léopoldville qui était considéré comme une zone neutre à l'époque. Cette nouvelle étape dans sa vie a pris cinquante ans, soit de 1963 jusqu'à sa mort en 2013. Dès son arrivée dans la capitale, il s'est rendu à Brazzaville pour suivre une formation en journalisme. À son retour, il est engagé au journal « Le Courrier d'Afrique ». Ce journal, au départ réservé aux blancs, avait un supplément qui accordait la



Essolomwa, jeune éditeur, dans les années 1970

«Elombé », puis d'Elima en 1972. Il est resté le journal le plus lu sous la deuxième République et le parti unique. Vers les années 1990, il s'est écarté du pouvoir. L'illustre disparu est l'un des artisans de l'Union sacrée de l'opposition radicale.

En plus d'une plume bien acérée qui a imposé tout un style à son journal, perçu à ce jour comme une grande école qui a formé la plupart des journalistes en vue dans la presse écrite, Essolomwa a aussi le mérite d'avoir développé un sens élevé d'organisation et une capacité de synthèse hors pair. Dans les années 1960, il a réalisé en exclusivité des interviews phares de grandes personnalités, notamment la sud-africaine Myriam Makeba depuis Brazzaville, et le premier président congolais, Joseph Kasa-Vubu au lendemain de sa mise à l'écart du pouvoir. Il a interviewé aussi des personnages historiques comme les anciens présidents Chinois, Mao Zedong, et Coréen, Kim Il Sung. En cette date commémorative, les anciens politiques les plus feutrés. Avec le changement de régime intervenu en 1965, ce journal a pris l'appellation de

Laurent Essolomwa

SANTÉ

2 200 sourds et malentendants soignés gratuitement à l'hôpital Biamba-Mutombo

Les soins sont assurés par une équipe des médecins de Starkey Hearing Foundation aidés par ceux de l'hôpital hôte.

Deux mille deux cents sourds et malentendants ont reçu du 7 au 8 mai à l'hôpital Biamba-Marie-Mutombo (HBMM), des soins gratuits. Pendant deux jours, les médecins de la Starkey Hearing Foundation ont diagnostiqué les problèmes des patients. Les infections ont été soignées aux antibiotiques alors que ceux qui ont présenté l'obligation du port d'implants auditifs ont été calibrés pour la fabrication des prothèses auditives aux États-Unis. Il s'agit notamment, pour cette dernière situation, des cas de surdité. « Chaque patient est soigné selon le problème diagnostiqué », a expliqué le chef du staff médical de l'HBMM.



Traitement d'un patient par un médecin de l'équipe de la Starkey Hearing Foundation

Pour ce praticien, si c'est une infection, le conduit auditif est nettoyé et on donne des antibiotiques. Alors que si c'est un problème réel de surdité établie, on fait une matrice sur base des dimensions de l'oreille du patient. Cette dernière sera bien identifiée et numérotée, puis emmenée aux États-Unis pour fabriquer des prothèses pour les patients enregistrés qu'on posera lors de la campagne de juillet. Ces prothèses auditives seront remises gratuitement aux patients. Alors qu'elle coûte entre mille et mille cinq cents dollars américains chacune. Trois médecins américains de la Starkey Hearing Foundation ont constitué l'équipe qui a consulté les malades avec des appareils spécifiques. Pour l'un d'entre eux, le Dr Derek Johnson, les causes des problèmes d'audition sont nombreuses. « L'une des causes des problèmes d'audition est la malaria. Les personnes sont souvent soignées avec une trop forte dose de quinine. Ce médicament tue le parasite mais détériore fortement l'audition. Il y a aussi les effets des guerres de ces dernières années », a-t-il noté. À l'en croire, les explosions ou tout autre son agressif peuvent détruire complètement l'audition.

Il est rappelé que l'équipe de Starkey Hearing Foundation a précédemment été à Kinshasa au mois de décembre. Elle a procédé, du 12 au 14, aux consultations et traitement des premiers cas qui ont été reçus par l'HBMM et la Fondation Mutombo Dikembe (FMD), qui parraine ces opérations.

Pendant trois jours, plus de mille malades ont bénéficié du dépistage, des examens et du traitement de leurs affections. Les médecins ont également fait le calibrage des conduits auditifs de ceux dont la maladie oblige le port de prothèse, en vue de la fabrication sur mesure de ces dispositifs. La majorité des malades ciblés et reçus pendant cette saison ont été des élèves qui sont venus des associations établies dans la capitale congolaise dont le Village Bondeko.

En ce moment-là, le chairman de la FMD, la star de la NBA, Mutombo Dikembe, a expliqué que cette campagne gratuite en faveur des sourds et malentendants de la ville-province de Kinshasa rentre dans le cadre de trois objectifs que s'est fixés cette fondation à sa création, en 1997. Il s'agit de la construction des hôpitaux nouveaux et modernes dans le pays, d'une école à Mbuji-Mayi, dans le Kasai, et l'aménagement d'un terrain de basketball à Kinshasa. « Cette campagne est une autre dimension de l'HBMM et de la FMD de trouver des solutions pour l'évolution de la santé de la population en vue de le rehausser au niveau des autres pays africains », a-t-il expliqué. À en croire Mutombo Dikembe, certains autres malades dont les cas seraient compliqués et qui exigeraient une intervention chirurgicale seront conduits en Afrique du Sud pour ces opérations. La star du NBA et chairman de la FMD, a noté la présence probable de beaucoup de basketteurs et d'hommes d'affaires américains au mois de juillet prochain, en vue de participer à la suite de cette campagne à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

SEMENCES AFRICAINES

Des start-up locales dominent l'industrie

Un nouveau rapport publié au Grow Africa Investment Forum, en marge du Forum économique mondial sur l'Afrique qui se tient au Nigéria, montre que les investissements dans les nouvelles entreprises semencières locales pourraient renforcer la rentabilité de la production alimentaire des petites exploitations africaines.

Le rapport indique que les entreprises semencières locales africaines, qui participent à un programme visant à offrir des semences à haut rendement aux petits producteurs à travers tout le continent, sont collectivement devenues les plus grands producteurs de semences en Afrique sub-saharienne. L'analyse réalisée par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (Agra) montre que quatre-vingts petites et moyennes entreprises semencières africaines de seize pays différents sont en voie de produire plus de 80.000 tonnes de semences certifiées en 2014. « La forte croissance que les entreprises semencières locales ont enregistrée en très peu de temps témoigne de l'esprit d'entreprise qui se répand dans les communautés à travers l'Afrique et de la demande refoulée de variétés améliorées à haut rendement chez les petits producteurs africains », a déclaré le Dr Joe DeVries, directeur du Programme pour les systèmes semenciers en Afrique de l'Agra.

Stratégie axée sur la « chaîne de valeur » L'analyse du programme de semences de l'Agra, indique un communiqué de presse, montre que les réussites suivantes peuvent être attribuées à une stratégie axée sur le traitement des



L'agriculture est essentielle dans la réduction de la pauvreté en Afrique

maillons faibles de ce que les experts de l'agriculture appellent la « chaîne de valeur » semencière, notamment la formation, la sélection, la production et la distribution. Le rapport a également identifié les défis à relever pour que la majorité des petits exploitants agricoles africains aient accès à des semences améliorées, ainsi qu'aux engrais et aux autres intrants nécessaires pour exploiter pleinement leur potentiel de rendement. Par exemple, indique le document, les pouvoirs publics doivent faciliter la fourniture des semences de base élaborées par leurs programmes publics de sélection et prévoir des incitations fiscales pour favoriser les investissements dans les équipements de transformation, les techniques d'irrigation et les autres infrastructures servant à la production de semences. Par ailleurs, poursuit le rapport, les entreprises semencières locales doivent accéder davantage aux capitaux d'investissement, et les agriculteurs ont besoin d'en savoir plus sur les avantages que présente l'investissement dans des semences de qualité de variétés supérieures.

Des initiatives pour réduire la pauvreté Beaucoup de pays considèrent de plus en plus que l'agriculture est essentielle dans la réduction de la pauvreté en Afrique. De nouvelles grandes initiatives sont en train d'être lancées, telles que la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, un engagement commun des dirigeants africains, des partenaires du secteur privé et des pays donateurs pour sortir des millions de personnes de la pauvreté au cours de la prochaine décennie. « Il est clair que l'augmentation des revenus des petits exploitants et des entreprises locales qui les fournissent est la clé de la prospérité pour des millions de personnes vivant en Afrique sub-saharienne. Maintenant, nous nous appuyons sur cette réussite en travaillant avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour lancer des initiatives nationales qui renforceront considérablement et entretiendront le développement, la production et la distribution de semences de qualité pour des variétés supérieures », a déclaré le Dr Richard B. Jones de l'Agra.

Patrick Kianimi

PROCÈS MINOVA

Les ONG de droits de l'Homme dénoncent la faiblesse du jugement

La mission onusienne a déclaré étudier la motivation de la Cour avant de se prononcer sur le fond du problème.

Le jugement rendu à Goma le 5 mai dans le cadre du procès Minova continue de susciter des remous dans les rangs des victimes qui s'estiment lésées en ce sens que leurs intérêts n'ont pas été pris en compte. Des voix ne cessent de s'élever, en effet, pour condamner ce verdict jugé complaisant pour autant qu'il blanchit la quasi-totalité des soldats présumés coupables des viols massifs commis fin 2012 à Minova, au Nord-Kivu. Alors que plusieurs dizaines des femmes ont subi le martyr de la part de ces éléments des Fardc en débandade après la prise de Goma par les rebelles du M23 novembre 2012, il est inconcevable que seulement deux d'entre eux aient été reconnus coupables. Les juges ont, en effet, déclaré n'avoir pas as-

sez d'éléments de preuve pouvant établir la responsabilité de tout le reste d'officiers et sous-officiers incriminés dans cette affaire. À la fin, treize militaires ont été acquittés sur les trente-neuf poursuivis par le ministère public.

Cette sentence a soulevé le tollé des organisations de la société civile locale et des différentes organisations des droits de l'Homme à l'instar de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH). Cette ONG a, dans un communiqué publié au lendemain du jugement, dénoncé une « justice expéditive et bâclée qui décourage davantage les victimes de crimes de violences sexuelles de porter plainte ». Tout en militant pour que les victimes de violences sexuelles obtiennent justice et réparation, l'association demande à la communauté internationale de repenser son soutien à la justice congolaise pour qu'elle devienne crédible



Les prévenus pendant le procès

et efficace et condamne effectivement les auteurs des crimes les plus graves et garantit une réparation effective aux victimes. Sur le même ton, d'autres structures associatives locales ont dénoncé la faiblesse du

jugement qui, d'après elles, n'a pas prévu d'allocations en terme de dommages et intérêts à l'endroit des victimes. D'autres activistes des droits de l'Homme s'interrogent sur le sort d'autres femmes et filles vio-

lées dont les cas n'ont pas été portés devant le tribunal. Et de faire remarquer que cette catégorie des victimes est très nombreuse dans cette partie de la République le viol est entré dans les mœurs.

Au niveau de la Monusco, l'on dit attendre de lire et d'étudier la motivation de la cour avant de se prononcer, en connaissance de cause, sur le fond du problème. « Nous partageons à 100 % la déception des victimes de viols massifs et autres crimes à Minova », a déclaré Scott Campbell, le directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme en RDC à Goma. Entre-temps, la mission onusienne a exprimé son soutien à l'auditeur militaire qui a décidé de poursuivre les enquêtes « afin que tous les responsables de ces crimes soient traduits et éventuellement punis ».

Alain Diasso

LOI SUR LES CHAMBRES SPÉCIALISÉES

Le gouvernement appelé à préparer un nouveau projet plus inclusif

L'Assemblée nationale est exhortée à voter sans tarder la loi de la mise en œuvre du statut de Rome.

Dans un communiqué publié le 6 mai, consécutif au passage de la ministre de la Justice et des Droits humains devant l'Assemblée nationale (AN), la Ligue pour la paix, les droits de l'Homme et la justice (Lipadhoj) a recommandé à la ministre d'œuvrer pour une synergie autour du projet de loi sur les chambres spécialisées afin de renforcer le plaidoyer pour un travail du fond et de la forme aux stratégies appropriées pour le projet. Cependant, cette ONG pense aussi qu'il n'est pas logique de lier la programmation à la plénière de l'AN de la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome à la recevabilité du projet sur les chambres spécialisées. « Procéder ainsi retarderait la proposition de loi déjà examinée au sein de la commission politique, administrative et judiciaire de l'AN », a noté la Lipadhoj. Ce plaidoyer a permis à cette organisation non gouvernementale d'exprimer son regret face à ce rendez-vous raté du peuple congolais entier pour la lutte contre l'impunité. L'ONG responsabilise ainsi la ministre de la Justice et des Droits humains de « ce débâcle dû à la mise en place d'une politique d'exclusion de la société civile en général et des ONG œuvrant dans le plaidoyer pour la loi sur les chambres mixtes spécialisées et le loi sur la mise en œuvre du Statut de Rome en particulier ».

L'occasion de mieux faire

L'ONG a, en effet, rappelé que les députés nationaux ont examiné, le 6 mai, en débat général le projet de loi modifiant et complétant la loi organique N° 13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire en matière de répression des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre et le projet de loi modifiant et complétant la loi N° 23/2002 du 18 novembre 2002 portant Code de justice militaire.



Des magistrats congolais lors d'une manifestation devant la primature

À en croire la Lipadhoj, sur demande du président de la chambre basse du Parlement, la ministre de la Justice et des Droits humains a pris la parole pour présenter l'économie de deux textes à la plénière. Celle-ci se résumerait, selon cette organisation, entre autres à la création des chambres spécialisées, qui répond à la volonté de la RDC à lutter contre l'impunité des crimes les plus graves; à la création d'une unité de protection des victimes et témoins comme organe des chambres spécialisées; ainsi qu'à l'existence de trois chambres spécialisées de premier degré et d'une chambre spécialisée d'appel avec pour compétence matérielle la répression des crimes de guerre, crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes d'agression commis depuis 1993, comme année à partir de laquelle ces juridictions ont compétence.

Il y a eu également le principe de l'extranéité par une présence temporaire de personnels internationaux sur demande de l'État; ainsi que la modification de loi portant Code de Justice militaire, qui répond aux exigences de la Constitution de faire un recours contre tout jugement, etc.

Selon l'ONG, tous les dix députés qui ont pris la parole ont notamment souligné qu'une loi ordinaire ne peut pas modifier une loi organique. « Le projet du gouverne-

ment est une loi ordinaire présentée pour modifier la loi organique portant organisation et fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire », a précisé la Lipadhoj. Les députés auraient également noté que, de part son intitulé, le projet de loi à être modifié et complété n'existait pas alors que l'immunité attachée à la qualité officielle d'une personne telle que abordée dans ce projet énerve la Constitution. Par conséquent, a souligné l'ONG de défense des droits de l'Homme, ils ont appelé à son rejet. La Lipadhoj a souligné qu'au regard de toutes ces interventions, la ministre, qui a reconnu la faiblesse du projet du gouvernement et qui compte l'améliorer, a été invitée, sur sa propre demande, à rencontrer les préoccupations des députés quarante-huit heures après. « Il faut noter que c'est par courtoisie que l'Assemblée plénière n'a pas officiellement déclaré irrecevable le projet. À la place et pour sauver le meuble, le projet sera renvoyé au gouvernement pour réexamen, conformément aux observations soulevées », a appuyé l'ONG. La Lipadhoj a, enfin, appelé à l'appropriation par la société civile de ces deux lois importantes pour la réforme du système judiciaire congolais dans la lutte contre l'impunité.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Les États-Unis soutiennent la RDC dans la lutte contre la poliomyélite

Il ya aujourd'hui près de deux ans que la RDC est exempte de poliomyélite. Dans une correspondance adressée jadis au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, l'OMS avait salué les efforts de la RDC dans la lutte contre cette maladie invalidante de l'enfance tout en indiquant que la RDC est retirée de la liste rouge des pays où elle sévit.

C'est une bonne nouvelle certes. Mais il faut renforcer la surveillance pour que ces efforts ne soient pas annihilés par une réintroduction de la maladie comme c'était le cas en 2006. C'est dans ce cadre que l'ambassadeur des États-Unis, James Swan, reçu par le ministre de la Santé publique, a expliqué que la lutte contre la poliomyélite préoccupe les États-Unis qui se disent prêts à soutenir la RDC à renforcer la vigilance contre cette maladie parce que quelques cas ont été signalés dans d'autres pays environnants.

Je voulais, explique l'ambassadeur James Swan, échanger avec le ministre de la Santé publique sur quelques dossiers importants dans le secteur de la santé parmi lesquels l'importance de continuer à être vigilant contre le risque du retour du polio-virus sauvage parce qu'il y avait malheureusement quelques cas récents dans d'autres pays de la région.

« Le Congo a bien réussi à maîtriser ce virus depuis deux ans, nous espérons bien qu'on va continuer à travailler ensemble afin d'assurer que le virus ne rentre plus en RDC », souligne-t-il avant d'ajouter que dans la coopération bilatérale entre la RDC et les États-Unis, le secteur de la santé est le plus important.

Maladie très contagieuse provoquée par un virus qui envahit le système nerveux et peut entraîner une paralysie totale en quelques heures, la poliomyélite touche plus les enfants de moins de 5 ans. Elle se manifeste par la fièvre, l'asthénie, les céphalées, les vomissements, la raideur de la nuque et les douleurs dans les membres. Il n'existe pas de traitement curatif contre la poliomyélite. La vaccination demeure la seule solution pour prévenir cette maladie. Administré à plusieurs reprises, le vaccin antipoliomyélique confère à l'enfant une protection à vie.

Aline Nzuzi

FOOTBALL

Limitation du nombre d'étrangers dans un club lors d'un match en RDC

Le ministre des Sports Baudouin Banza Mukalayi a édicté une circulaire, le 30 avril, portant limitation du nombre des joueurs étrangers à trois dans un club lors d'un match officiel provincial ou national. Cette instruction devra être d'application à partir de la saison prochaine.

La signature de cette note circulaire n°001/CAB/MIN/JSCA/2014 du ministre des Sports vise la promotion des talents des athlètes congolais. Aussi les fédérations sportives devront s'adapter à cette instruction de l'autorité gouvernementale et l'insérer dans leurs règlements généraux et sportifs, ainsi que dans les règlements de leurs compétitions et championnats respectifs comme disposition relative à l'utilisation des joueurs étrangers par un club de football.

L'on est tenté de dire que cette note circulaire viserait surtout le TP Mazembe qui semble compter au sein de son effectif plus d'étrangers que des joueurs congolais. Le club dirigé par le gouverneur Moïse Katumbi de la province du Katanga aligne quasi régulièrement plus de trois étrangers dans un match. Mazembe a même déjà joué un match officiel avec dix étrangers sur le terrain. Et lors du match contre V.Club le 23 avril dernier à l'ouverture du play-off de la 19e édition du championnat national de football, les Corbeaux du Katanga, l'entraîneur français Patrice Carteron de Mazembe avait titularisé sept étrangers et quatre Congolais.

Notons que le ministre des Sports n'invente pas la roue avec cette disposition. Ces genres de restriction existent déjà dans les pays du Maghreb. En Angleterre très récemment, le président de la Fédération anglaise de football, Greg Dyke, a fait une déclaration dans le sens de limiter le nombre des joueurs de l'Union non-européens dans les équipes de Premier League (la D1 anglaise) à deux, dans le but de donner plus de chance aux talents anglais.

Un rapport produit par une commission mise en place par le prési-



Le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi

dent Greg Dyke a également proposé une refonte du système de permis de travail et la création d'une nouvelle division pour «équipes B» de la Premier League. Car, indique ledit rapport, il y a actuellement 66 joueurs anglais admissibles qui représentent l'Angleterre et jouent régulièrement dans les vingt équipes de Premier League et Dyke a fixé un objectif d'augmenter ce nombre à 90 d'ici 2022. Et une étude de la BBC publiée en Octobre a trouvé que "les footballeurs anglais représentaient que 32 pour cent des minutes de jeu en Premier League, contre 59 pour cent pour les joueurs formés localement dans la Liga espagnole et 50 pour cent pour les joueurs formés localement dans l'Allemagne Bundesliga".

D'autres instructions...

La note circulaire du ministre des Sports, Banza Mukalayi, contenait également d'autres instructions. L'on retient que les clubs engagés aux compétitions africaines ou internationales vont bénéficier d'une contribution forfaitaire de la part du gouvernement congolais à partir de la saison sportive 2016-2017. Et les fédérations sportives agréées et détentrices de la délégation des pouvoirs devront signer un contrat d'objectifs avec le gouvernement par le biais du ministre en charge des sports, préalable à toute éligi-

lité au financement public.

Afin de rationaliser des dépenses de l'État dans les sports, le Trésor public ne financera que la préparation et la participation des équipes nationales aux compétitions continentales ou mondiales. Mais préalablement, les fédérations sportives concernées seront tenues d'organiser des compétitions nationales de leurs disciplines respectives en vue de constituer une véritable équipe nationale pour une participation honorable et performante de la RDC à ces rendez-vous sportifs internationaux.

Le ministre des Sports a aussi signifié que toutes les équipes nationales de toutes les disciplines sportives seront dotées d'équipements et matériels sportifs qui seront fournis par un seul équipementier choisi à l'issue d'un appel d'offres international qui sera lancé par le gouvernement. L'on rappelle ici que les Léopards de la RDC utilisent la marque italienne Errea depuis quelques années. Enfin, Banza Mukalayi a aussi enjoint par ailleurs les fédérations à incorporer, dans leurs barèmes des sanctions ou Codes disciplinaires, des dispositions qui défèrent devant les instances judiciaires compétentes tout auteur présumé des violences dans les installations et manifestations sportives. L'objectif ici est d'éradiquer la violence dans les sports.

Martin Enyimo

CLASSEMENT-FIFA

La RDC demeure à la 88e position en mai 2014

La RDC a conservé sa 88e position du mois d'avril déjà, car la Fifa n'a tenu compte que de treize matchs, une considération qui a permis à plusieurs autres pays de garder leurs places du classement précédent.

La Fédération internationale de football association (Fifa) vient de publier son classement mensuel des pays pour le mois de mai à partir de Zurich, en Suisse, où se trouve son siège. L'on se rend compte que la RDC n'a pas avancé ou reculé dans ce hit, occupant la 88e position comme au mois d'avril. Le Congo Kinshasa est à la 20e position au niveau africain. Le trio de tête n'a pas non plus varié, avec la Côte d'Ivoire (21e rang mondial) en me-

neur de la barque, suivi de l'Égypte (24e rang mondial) et de l'Algérie (25e rang mondial) en ce qui concerne l'Afrique.

Au niveau mondial, l'Espagne continue de trôner au classement, une position que la Roja occupe depuis septembre 2011. Le Portugal qui est monté sur le podium en avril a gardé sa troisième place derrière l'Allemagne. Si il n'y a pas eu de changements dans le peloton de tête, il sied de noter cependant quelques variations dans le cours du classement, avec le Brésil qui grimpe de deux cases pour se retrouver en quatrième position.

Avec cette remontée, la Seleçao, qui sera l'équipe hôte de la Coupe

du monde 2014 dans moins d'un mois, retrouve sa place de meilleure Nation sud-américaine devant la Colombie (5e rang mondial) qui a perdu une place, l'Uruguay (6e rang mondial) qui a perdu également une place et l'Argentine (7e rang mondial) qui régresse aussi d'une place. Cette quatrième place du Brésil est son meilleur positionnement depuis juillet 2011. Pour élaborer ce classement, l'instance mondiale du football a pris en compte treize matchs. Cela a permis à cent quarante-trois pays de conserver leurs places acquises lors du précédent classement, dont la RDC, apprend-on.

M.E.

MUSIQUE

Papa Wemba parrain de « Mbonda Eléla »

La seconde édition du Festival de percussions de Kinshasa vient d'ajouter à sa liste cet hôte de marque qui entend s'y présenter sous un nouveau jour à l'ouverture, le 30 mai, à l'Espace Wallonie-Bruxelles

Le Festival de percussions n'en est qu'à sa deuxième édition, et pourtant son jeu de séduction n'est pas moindre, Papa Wemba ne dira pas le contraire. Mbonda Eléla n'a pas manqué de plaire à la star qui voit s'offrir là une opportunité de s'afficher dans un nouveau registre. S'il entend rajouter au prestige de la grande manifestation musicale de Kinshasa en se prêtant allègrement au jeu, c'est que la manifestation vaut son pesant d'or en termes d'expérience musicale.



Papa Wemba

Du reste, se voulant un cadre de revalorisation des instruments de percussion auquel il est dédié, Mbonda ne pouvait trouver meilleur tuteur que Mzee Fula Ngenge. Il est de ses artistes dont les ressources contribuent à l'image de marque de l'art d'Orphée congolais et dont la renommée internatio-

nale indiscutable s'est bâtie au fil des collaborations nourries par des expériences audacieuses. S'il n'a pas perdu ses repères dans la world music, Papa Wemba, que l'on s'est habitué à entendre en acoustique, a toujours su préserver son authenticité. Engagé à faire de nouvelles preuves dans un univers 100% percussions au travers de Mbonda Eléla, l'interprète de Show the way repousse encore une fois ses limites.

S'il volera la vedette à l'ouverture de cette deuxième édition de Mbonda Eléla, Papa Wemba ne sera pas le seul point de mire. Le public invité aux spectacles programmés du 30 mai au 1er juin devrait apprécier à sa juste valeur la contribution d'autres artistes. En

effet, l'affiche de cette année, plus importante que celle de la précédente, promet une sacrée ambiance. Vélo-tonix, Dédé Saint-Prix et Simolo Katondi, Femmes battantes ainsi que Intatana, en provenance respectivement de Belgique, de France, de Côte d'Ivoire et du Burundi n'entendent pas faire piètre figure face aux percussionnistes locaux. Sélectionnés parmi les meilleurs du moment, ces derniers

ont pour la plupart donné la mesure de leur savoir-faire lors des Nuits de percussions en février dernier. En effet, avec Eddy Mboyo et La Sanza, Djek Dance, Groupe Longo, Nsango Mbonda et Arumbaya, il y a de quoi avoir une autre lecture de la musique locale.

Nioni Masela

ART-CULTURE-MÉDIA

Fally Ipupa est « Original » !

La superstar kinoise est de retour pour nous faire danser cet été ! Connu pour son ouverture d'esprit musicale, l'artiste nous livre un nouveau hit appelé Original. À peine 24 heures, et le clip est déjà sur toutes les ondes ! Sonorités d'Afrique de l'Ouest, utilisation de l'anglais, notes de guitare légendaires qui remettent au goût du jour sa célèbre danse, l'Oriengo.



Fally n'oublie pas d'où il vient et il sait où il va

Une semaine avant son parrainage exceptionnel à la Foire africaine, Fally Ipupa privilégie la relation avec ses fans puisque l'annonce officielle s'est faite uniquement sur les réseaux sociaux et ne s'est diffusée qu'ainsi. Chapeau bas, l'artiste ! Honoré de nombreux de nombreux prix et en vue de toutes les collaborations, l'enfant de Kin reste humble et continue de travailler avec passion sur son album que nous attendons tous.

Pour voir le clip : <https://www.youtube.com/watch?v=UBc36WEHL1E>

Encore une fois, Dicap la Merveille nous met tous d'accord : « We are original ! »

Grâce Louhassou

CONGO TERMINAL
POINTE-NOIRE

Congo Terminal accueille le 1^{er} plus grand porte-conteneur escalant au Congo



Pointe-Noire, Lundi 12 mai 2014. Pour la toute première fois depuis le début de la concession, Congo Terminal accueillera un porte conteneur d'une très grande capacité. L'ER.Canada, navire de 5700 conteneurs* appartenant à l'armateur CMA CGM, accostera au quai G4 du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire, le mercredi 14 mai 2014.

Cette opération a été rendue possible grâce aux travaux d'infrastructures en cours sur le terminal à conteneurs qui prévoyait entre autre l'extension des quais porté de 530m à 800m et l'augmentation du tirant d'eau à -15m vs les 13 m existant en 2009.

Nous vous rappelons que les quais G1,G2/G3 et G4 sont désormais opérationnels . Ces nouvelles infrastructures alliées aux nouveaux équipements modernes installés sur le quai, à savoir les portiques permettent aujourd'hui à tous types de navires portes conteneurs de très grande capacité d'escaler au Port Autonome de Pointe-Noire et d'être traités par Congo Terminal avec un rendement beaucoup plus élevé

Faire du Port Autonome de Pointe-Noire « la principale porte d'entrée du bassin du Congo » et la 1ère plateforme de transbordements d'Afrique Centrale tels sont les objectifs de Congo



Terminal au travers de la mise en place d'un terminal à conteneurs moderne, compétitif et attractif à la hauteur des ambitions économiques du Congo.

Nous reviendrons plus en détails dans les jours prochains sur l'arrivée de ce navire.

Contact presse

05 775 01 81

contactct@congo-terminal.com

www.congo-terminal.net

*source : site Jeune Afrique

TRANSPARENCE ET BONNE GOUVERNANCE

L'ITIE présente son cinquième rapport sur les revenus pétroliers et miniers

La présentation a été faite ce vendredi 9 mai dans un hôtel de la place, en présence du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, accompagné des membres de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et de plusieurs autres invités.

L'objectif du rapport de l'administrateur indépendant de l'ITIE-Congo était de présenter, pour l'année 2012, l'état des rapprochements entre les paiements déclarés versés à l'État par les entreprises extractives (secteurs des hydrocarbures et minier) et les paiements déclarés reçus par l'État de ces mêmes entreprises. Ainsi, selon ce rapport, pour la contribution du secteur des hydrocarbures, le montant cumulé des écarts résiduels (après les travaux de rapprochements de l'administrateur indépendant) entre les déclarations de l'État et celles des entreprises extractives d'hydrocarbures n'est pas significatif. Les déclarations reçues dans le cadre de l'ITIE permettent de déduire, de manière raisonnable, que les parts d'hydrocarbures transférées à l'État congolais, à

travers les différentes formes de partage ou d'impôts payés en volume en 2012, se sont élevées à 53 millions de barils.

La contribution totale du secteur des hydrocarbures aux revenus de la République du Congo s'est élevée en 2012 à près de 5 milliards de dollars (plus de 2 500 milliards FCFA), en légère régression par rapport à l'année 2011. Cette contribution a représenté 80% des revenus totaux (tous secteurs économiques confondus) de la République du Congo. En outre, le secteur a contribué au soutien de la Compagnie de raffinage (Coraf) à hauteur d'environ 0,6 milliards de dollars.

En 2012, la contribution totale du secteur minier aux revenus de la République du Congo s'est élevée à près de 3 milliards de dollars (1,4 milliard FCFA). Cette contribution a représenté 0,04% des revenus de la République du Congo et a été versée, en intégralité, directement au budget de l'Etat. En 2012, la contribution totale du secteur extractif aux revenus de la République du Congo s'est élevée à plus de 5 milliards de dollars (près de 2 600 milliards FCFA), en légère régression par rapport à

l'année 2011.

S'exprimant pour la circonstance, Alexandre Honoré Paka et Florent Michel Okoko, respectivement préfet du département de Pointe-Noire et président du bureau exécutif de l'ITIE-Congo, ont indiqué en substance: «*La transparence et la bonne gouvernance sont des points essentiels du programme de société du président de la République. La perspective d'un Congo émergent, sa modernisation et son industrialisation mise en œuvre par le gouvernement de la République se réalisent, entre autres, grâce aux recettes pétrolières et minières de son sous-sol, rendues publiques à moult occasions et à la lumière et à la vérité de l'ITIE.*»

Rappelons que l'ITIE établit une norme mondiale sur la transparence des industries extractives pour rapprocher les paiements effectués par les sociétés et les recettes de l'État puis divulguer ces informations au public. Après son adhésion en 2004, suivie de son admission au statut de pays candidat en 2008, la République du Congo a été déclaré pays conforme à cette norme en février 2013.

Séverin Ibara

MODE

Tchidjiber souhaite une production en série de la veste «Ndabitchi»

Le styliste-modéliste congolais, promoteur, propriétaire et créateur de la griffe Ndabitchi est à la recherche de partenaires en vue de rendre plus visible et plus accessible cette veste version homme, femme et enfant, cousue exclusivement en pagne panaché avec des tissus africains comme le raphia, le bogolan, le dan fany et autres, qui lui donnent un aspect particulier pour plus d'élégance.

C'est pour valoriser le pagne africain et la mode congolaise, que Tchidjiber a créé cette veste produite actuellement sur commande par sa maison de couture mixte Ndabitchi. «*Chaque peuple a un accoutrement qui indique ses origines. Nous reconnaissons par exemple nos amis de l'Afrique de l'Ouest grâce à leur grand boubou. J'ai constaté en tant que styliste que cela n'était pas le cas pour le Congolais. C'est pourquoi j'ai créé cette veste qui serait un accoutrement distinctif pour nous et tous ceux qui passent par le Congo. Il existe bien des abacosts en pagne mais j'ai voulu aller plus loin en créant cette veste en version homme-femme-enfant avec un pagne et des tissus particuliers.*» Celle-ci est cousue en pagne panaché avec des tissus africains comme le raphia du

Congo, le bogolan du Sénégal, le dan fany du Burkina Faso, le wax de Côte d'Ivoire et de Hollande, le wending du Ghana et autres qui lui donnent un aspect particulier pour plus d'élégance.

Cette veste qui se porte en «demi-Brazza», c'est-à-dire accompagnée d'un pantalon fait avec d'autres tissus (borsalino, super 100...), fait partie de la collection Ndabitchi composée, outre ladite veste, d'une robe de mariage, d'une cravate, d'un nœud papillon, d'un sac, de chaussures, d'un chapeau, et de bien d'autres accessoires. «*La maison de couture cherche un partenaire : sponsors, décideurs, investisseurs et autres, pour produire en série la veste Ndabitchi et permettre à tout ceux qui sont intéressés de s'en procurer. Les intéres-*

sés peuvent nous contacter par courriel : ndabitchi@yahoo.fr» Il faut retenir que Ndabitchi est une marque à trois composantes : vestimentaire, scolaire et environnementale. Côté scolaire, la maison a mis sur le marché le cahier Ndabitchi pour devoirs et autres. Pour ce qui concerne l'en-

vironnement, elle a créé une charrette écologique hermétiquement fermée. Celle-ci, conduite par des jeunes biens habillés, permet d'assurer de manière hygiénique



Le styliste-modéliste Tchidjiber en veste Ndabitchi. (© DR)

le ramassage des ordures en épargnant l'entourage des mauvaises odeurs.

Les produits Ndabitchi ont déjà été présentés, entre autres, lors des grands événements culturels qui ont eu lieu au Congo, au Bénin et au Cameroun.

Prisca Condhet

ESPACE CULTUREL YARO

Un hommage à Tabu Ley...

À l'occasion du traditionnel rendez-vous du jeudi, l'Espace culturel Yaro va rendre hommage le 15 mai à Tabu Ley, l'icône de la musique congolaise décédé le 30 novembre dernier à Bruxelles en Belgique.

Ce moment culturel inédit est incontestablement l'activité phare de ce mois de mai que l'Espace culturel Yaro s'apprête à offrir à son public. Elle s'inscrit également dans le cadre de la Semaine de la rumba au cours de laquelle ce rythme musical séculaire qui continue à faire des émules dans le monde, bravant tous les rythmes naissants, sera célébré avec ferveur.

À Yaro, les artistes qui excellent dans la rumba vont se succéder sur le podium pour interpréter les morceaux et tubes de Tabu Ley, «Seigneur Rochereau» pour les intimes, tels Kelya, Adios Tété, Bonbon sucré, Seli Jo, Samba. D'autres succès de rumba seront joués à cette occasion. Les rendez-vous de jeudi prendront fin le 29 mai avec les concerts des groupes de rapp Racines et Manito.

Le mois culturel à Yaro commence cependant le 9 mai avec la projection hors les murs en partenariat avec l'Institut français du Congo de Pointe-Noire du dessin animé Kirikou et la sorcière.

Lors de la troisième édition du Festival international d'expression féminine (Fief 2014) qui va se dérouler du 14 au 18 mai à Sueco, au Centre culturel Tati-Loutard et qui verra la participation des artistes et opérateurs culturels du Congo, du Gabon, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, du Tchad, de France, cet espace sera en fête le 17 mai avec les spectacles de musique et de conte.

À l'occasion du premier Festival de la biodiversité organisé du 22 au 24 mai par l'ONG Renatura œuvrant pour la conservation de la biodiversité et plus particulièrement pour la protection des tortues marines, espèces menacées de disparition, l'espace culturel Yaro accueillera le 23 mai des ateliers et des concerts.

Hervé-Brice Mampouya

HOMMAGE AU MUSICIEN RAPHA BOUNZEKI

Des concerts et des parades vestimentaires au programme

Plusieurs quartiers de Pointe-Noire organisent ce week-end des concerts, des défilés et des concours de mode pour le sixième anniversaire de la mort du musicien Rapha Bounzeki, l'idole des jeunes, décédé le 10 mai 2008 à Brazzaville des suites d'un arrêt cardiaque.

Cela fait six ans que musiciens et mélomanes se retrouvent à Pointe-Noire pour se souvenir de celui qui a été dans les années 1990 la coqueluche des jeunes. La ville océane, qui a accueilli l'artiste durant ses derniers jours de vie sur terre, n'a pas oublié celui qui fut une vedette au lendemain des conflits politiques de Brazzaville.

Dans beaucoup de quartiers de Pointe-Noire, en particulier dans les arrondissements 3, Tié-Tié, et 6, Ngoyo, des concerts et des play-back sont organisés dans les bars, dancings, bistrotts et autres endroits de divertissement où les chansons de l'artiste sont accompagnées de parades vestimentaires, pour symboliser l'autre singularité de Rapha : l'habillement. Un goût prononcé pour les beaux habits qui l'a conduit à créer la sapologie, la science qui étudie la Sape (Société des ambassadeurs et personnes élégantes).

Six ans après la mort de Rapha Bounzeki, le vide demeure. Rapha Bounzeki n'a toujours pas d'épigoles même si plusieurs artistes essaient d'imiter son timbre vocal. Sa voix atypique, ses compositions originales, ses envolées lyriques, son inspiration abondante n'ont jamais trouvé d'émules après sa disparition. Ses paroles moralisatrices et ses conseils teintés de pédagogie sont quasiment restés lettre morte au sein de la jeunesse, qui continue à se délecter de compositions insipides au contenu diffus et creux. Seule, la sapologie, dont il a été l'un des précurseurs, trouve heureusement un écho au sein de la jeunesse.

Rapha Bounzeki est né le 4 août 1961 à Brazzaville. Après avoir évolué dans différents orchestres amateurs de la ville, c'est dans l'orchestre Véritable Mandolina qu'il va se révéler au grand public en 1989, avec la chanson Christianisé. Un an plus tard, Parisien refoulé est un tube. C'est la consécration pour ce musicien, qui va prendre enfin sa revanche sur la musique qui reconnaît tardivement son immense talent. Les producteurs se bousculent au portillon. Tout le monde veut le produire. Si certains l'ont fait avec brio, d'autres par contre se sont engraisés sur son dos, le laissant indigent. Une précarité qui va le précipiter vers la mort, victime de l'indifférence des pouvoirs publics, incapables de payer ses droits d'auteurs. Après avoir longtemps essuyé peines et galères à Pointe-Noire, Rapha Bounzeki, parti à Brazzaville réclamer ses droits d'auteurs, succombe, victime d'un arrêt cardiaque fatal à 47 ans. Ainsi disparaissaient une voix, un style, un look...

H.B.M.

PAIX ET SÉCURITÉ

L'Union africaine en réunion à Oyo les 15 et 16 mai

La session prévue dans cette localité située à 400 kilomètres au nord de Brazzaville (département de la Cuvette), sera consacrée à la paix et à la sécurité du Continent

Le sujet était au centre de l'audience que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a accordée, le 9 mai à Oyo, au ministre gabonais des Affaires étrangères, Emmanuel Isozé Ngondet. Parmi les questions abordées: la réunion extraordinaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CÉMAC) qui se tiendra le 23 mai à Libreville, au Gabon, et le Forum Africa que le Gabon organise depuis plus de 3 ans et dont la prochaine édition aura lieu sous peu.

«Le Président de la République gabonaise est président en exercice de la CÉMAC. Il souhaitait recevoir les conseils de son aîné, le Président congolais Denis Sassou N'Guesso, sur un certain nombre de préoccupations liées aux pays de la CÉMAC notamment à l'emploi des jeunes et à la sécurité dans la sous-région. J'ai donc pu recueillir l'avis positif du président Denis Sassou N'Guesso», a déclaré le ministre gabonais à sa sortie d'audience.

Parlant du Forum Africa, l'homme d'État gabonais a expliqué que la thématique de ce Forum est liée à la transformation du Continent. «Le président congolais a salué l'initiative de ce Forum qui vise à affirmer la présence de l'Afrique sur la scène internationale et son indépendance», a conclu Emmanuel Isozé Ngondet.

Tiras Andang

«Le président congolais a salué l'initiative de ce Forum qui vise à affirmer la présence de l'Afrique sur la scène internationale et son indépendance»

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Les sportifs sourds revisent la langue des signes

Un séminaire de dix jours a été organisé à leur endroit en vue de renforcer leurs capacités à interpréter le langage des signes pendant la compétition continentale qui pointe à l'horizon

La langue des signes sera comptée parmi les modes de communication lors des onzièmes Jeux africains que Brazzaville abritera en 2015. Puisque dans les disciplines paralympiques retenues, nombre d'athlètes mal entendants seront de la partie. C'est donc pour répondre à l'exigence de disposer des interprètes en communication gestuelle (langage des sourds) que le CNPC a organisé un séminaire, du 28 avril au 9 mai, dans la ville capitale. Sourds et non sourds venus de plusieurs localités du pays y ont pris part.

Les enseignements ont porté sur la grammaire, le vocabulaire ainsi que l'ensemble des gestes conventionnels, des mimes, la posture du corps et les positions des mains pour représenter les lettres de l'alphabet afin d'exprimer les idées, les émotions... D'ailleurs, la cérémonie de clôture de cette formation s'est ou-

verte par l'interprétation gestuelle de La Congolaise, l'hymne national du Congo, dans la salle de conférence de l'Institut des jeunes sourds où la communication en langue de signes avait pris le dessus sur la parole. Les séminaristes ont été soumis aux

tous ordres devraient être organisés au niveau des ligues départementales récemment mises en place, selon lui. Le représentant du ministère des Sports et de l'éducation physique, Damien Madiki, a abondé dans le même sens tout en exhortant le CNPC



Les séminaristes crédit photo Adiac

exercices pratiques. Ils ont par ailleurs reçu les certificats de participation à cette formation. Pour le président de la CNPC, Simon Ibovi, l'objectif de former les interprètes en langue de signes est atteint. Il reste néanmoins à ces séminaristes de pérenniser l'œuvre jusque dans le Congo profond, a-t-il nuancé. Des stages et des formations de

de tout faire en organisant le championnat national du handisport dans les délais. Cela permettra au comité préparatoire des Jeux africains d'avoir une idée sur les présélectionnés afin de mieux assurer le suivi technique des athlètes. Simon Ibovi a rassuré que les choses ne sauront tarder.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

L'homme, un loup pour l'homme

Telle est la conclusion sur laquelle on débouche inéluctablement lorsque l'on remonte l'histoire et que l'on se remémore les atrocités que notre espèce n'a pas cessé – et ne cessera sans doute jamais – de commettre envers elle-même depuis la nuit des temps. Avec, toutefois, des pics dans l'horreur parmi lesquels figurent en bonne place l'esclavage et la traite négrière que l'Europe et l'Amérique organisèrent quatre siècles durant dans le seul but de réaliser de grands profits.

Célébrée samedi à Paris, dans les jardins du Luxembourg, en présence du président François Hollande, la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions devient au fil des ans une sorte de rite auquel se soumettent les plus hautes autorités de la République française ; mais il n'est pas certain qu'elle entraîne le changement d'attitude qu'attendent depuis cent cinquante

ans les peuples qui furent les victimes innocentes de cet ignoble trafic. La preuve en est le peu d'intérêt que manifestent les Européens comme les Américains pour le développement du continent sauf, bien sûr, lorsqu'il s'agit d'en exploiter les ressources naturelles, de se protéger contre les menaces terroristes ou de préserver leurs intérêts égoïstes.

S'il est vrai que ce que l'on appelle la «repentance» n'est pas la meilleure façon d'aborder le problème puisque l'on ne saurait rendre les générations présentes responsables des crimes commis par celles qui les ont précédées, il l'est tout autant, sinon même plus, que l'Europe ferait bien de s'attacher à réparer ses fautes sans plus tarder. Non en discourant à perte de vue comme elle le fait présentement, mais en accompagnant de façon pratique l'Afrique et les Africains dans leur émergence.

Le président du Congo ayant énoncé comment cela pourrait se faire lors des sommets Afrique-France et Afrique-Europe qui se sont tenus à Paris et à Bruxelles dans les derniers mois, la voie est tracée de façon claire (1). Mais pour l'emprunter, il faut, d'une part, que les pays africains mettent, comme on dit, la pression sur les gouvernements européens et se livrent à un lobbying sans complexe au cœur même de l'Europe ; il faut, d'autre part, que ces mêmes pays fassent prendre aux anciennes puissances coloniales dont ils sollicitent aujourd'hui l'appui la pleine mesure des crimes qu'elles ont commis impunément pendant plus de quatre siècles.

Dans un pareil contexte, il est certain que les lieux de mémoire tels que Gorée en Afrique occidentale et Loango en Afrique centrale sont appelés à jouer un rôle déterminant dans cette nécessaire prise de conscience. Mais il l'est tout autant, sinon même plus, que

les différentes diasporas africaines présentes en Europe doivent jouer un rôle clé dans le processus de réparation qui tôt ou tard s'amorcera. Fortes des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui vivent parfaitement intégrés dans les sociétés européennes, à cheval donc sur les deux continents, ces diasporas peuvent, si elles le veulent vraiment, changer de façon radicale la position des cartes sur cette table de jeu internationale.

Mais en ont-elles conscience et, si c'est le cas, s'en donneront-elles enfin les moyens avec l'aide de leur pays d'origine ?

Jean-Paul Pigasse

(1) Denis Sassou-N'Guesso. «Développement durable, sécurité : pour une nouvelle coopération Afrique-Europe», Géopolitique africaine n° 48, novembre 2013. «Afrique-Europe : pour un partenariat adapté aux réalités du XXI^e siècle», Géopolitique africaine n° 50, avril 2014.